

14 juin 2024
Pouilles (Italie)

Préambule

Nous, dirigeants du Groupe des Sept (G7), nous sommes réunis dans les Pouilles pour réaffirmer notre indéfectible unité et notre détermination à relever les défis mondiaux à un moment décisif de l'histoire et tandis que la communauté internationale fait face à de multiples crises liées les unes aux autres.

Nous réitérons notre attachement commun aux principes démocratiques et aux sociétés libres, aux droits de la personne universels, au progrès social et au respect du multilatéralisme et de la primauté du droit. Nous nous engageons à offrir des occasions et à rechercher une prospérité partagée. Nous avons la volonté de renforcer les règles et les normes internationales pour le bien de tous les pays.

Notre travail est ancré dans notre engagement à respecter la Charte des Nations Unies, à protéger la paix et la sécurité internationales et à maintenir un ordre international fondé sur des règles, libre et ouvert. Nous soutiendrons une gouvernance mondiale plus efficace, inclusive et équitable qui reflète notre monde en évolution. Nous réaffirmons notre engagement à préserver la dignité humaine et la primauté du droit dans toutes les régions du monde.

Nous travaillons ensemble et avec d'autres pour relever les défis urgents de notre époque, et à cet égard :

- nous sommes solidaires de la lutte de l'Ukraine pour la liberté et sa reconstruction, et le serons aussi longtemps qu'il le faudra. En présence du président Zelenskyy, nous avons décidé de mettre à la disposition de l'Ukraine environ 50 milliards de dollars américains qui seront puisés à même les recettes extraordinaires découlant des actifs souverains russes immobilisés, ce qui envoie un message sans équivoque au président Poutine. Nous intensifions par ailleurs nos efforts collectifs pour désarmer l'industrie militaro-industrielle russe et neutraliser son financement;
- nous sommes unis derrière l'accord global proposé qui donnerait lieu à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, à la libération de tous les otages et à une voie crédible vers la paix menant à une solution à deux États. Nous appelons également à une hausse considérable et durable de l'aide humanitaire;
- nous mobilisons les pays africains, dans un esprit de partenariat équitable et stratégique. En effet, à mesure qu'ils déploient des efforts afin d'assurer un développement durable et une croissance industrielle pour leurs populations, nous faisons progresser nos mesures respectives pour investir dans des

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

infrastructures durables, notamment par le truchement du Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement. Par ailleurs, nous avons lancé l'initiative L'énergie au service de la croissance en Afrique avec plusieurs partenaires africains;

- nous agissons pour permettre aux pays d'investir dans leur avenir et d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), et reconnaissons que la réduction de la pauvreté et la recherche de solutions aux problèmes mondiaux vont de pair. Nous contribuons à la mise en place de banques multilatérales de développement plus fortes, plus efficaces et plus performantes, en permettant à la Banque mondiale de porter sa capacité de prêt à 70 milliards de dollars américains au cours des dix prochaines années. Nous demandons à la communauté internationale d'agir pour réduire le fardeau de la dette;
- nous renforçons la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et améliorons la résilience face aux changements climatiques, entre autres par le lancement de l'Initiative des Pouilles sur les systèmes alimentaires;
- nous réaffirmons notre détermination en faveur de l'égalité des sexes. En collaboration avec les institutions financières internationales, nous débloquerons au moins 20 milliards de dollars américains sur trois ans afin d'investir dans l'autonomisation des femmes;
- nous prenons des mesures concrètes pour composer avec la triple crise des changements climatiques, de la pollution et de la perte de biodiversité, notamment en présentant des contributions déterminées au niveau national en fonction de la cible de 1,5 °C. Nous donnerons l'impulsion aux efforts mondiaux visant à préserver les forêts et les océans et à mettre fin à la pollution par le plastique;
- nous affirmons notre engagement collectif et notre coopération renouvelée pour aborder la question des migrations, relever les défis connexes et saisir les possibilités qu'elle présente, en partenariat avec les pays d'origine et de transit. Nous nous concentrerons sur les causes profondes des migrations irrégulières, sur les mesures visant à améliorer la gestion des frontières et la lutte contre la criminalité transnationale organisée, ainsi que sur des voies d'accès sûres et régulières pour les migrations. Nous avons d'ailleurs mis sur pied la Coalition du G7 pour prévenir et contrer la migration clandestine;
- nous approfondissons notre coopération pour tirer parti des avantages de l'intelligence artificielle (IA) et en gérer les risques. Nous lancerons un plan d'action sur l'utilisation de l'IA dans le monde du travail et élaborerons un concept pour soutenir la mise en œuvre du Code de conduite international pour les organisations qui développent des systèmes d'IA avancés;
- nous favorisons une croissance économique mondiale forte et inclusive, maintenons la stabilité financière et investissons dans nos économies afin de

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

promouvoir l'emploi et accélérer les transitions vers le numérique et l'énergie propre. Nous entendons également renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles et mettre en œuvre un régime fiscal international stable et équitable, adapté au XXI^e siècle;

- nous agissons ensemble pour accroître la résilience économique, lutter contre les politiques et les pratiques contraires au marché qui compromettent l'égalité des chances et notre sécurité économique, et renforçons notre coordination pour relever les défis mondiaux en matière de capacités excédentaires.

Pour faire progresser toutes ces priorités, notre partenariat au sein du G7 continuera de s'inspirer de notre détermination commune à coopérer de manière ouverte, transparente et coordonnée.

Nous sommes reconnaissants de la présence de Sa Sainteté le pape François et de sa contribution.

Dans un esprit de partage des responsabilités, nous nous réjouissons de la participation des dirigeants de l'Algérie, de l'Argentine, du Brésil, des Émirats arabes unis, de l'Inde, de la Jordanie, du Kenya, de la Mauritanie, de la Tunisie et de la Türkiye.

Soutien inébranlable à l'Ukraine

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. De concert avec nos partenaires internationaux, nous sommes résolus à continuer de fournir un soutien militaire, budgétaire et humanitaire à l'Ukraine et à sa population ainsi que d'aider à sa reconstruction. Nous demeurons fermement déterminés à aider l'Ukraine à répondre à ses besoins financiers urgents à court terme, ainsi qu'à soutenir ses priorités à long terme en matière de rétablissement et de reconstruction.

La Russie doit mettre fin à sa guerre d'agression illégale et payer pour les dommages qu'elle a causés à l'Ukraine. Ces dommages dépassent maintenant les 486 milliards de dollars américains, selon la Banque mondiale. Il n'est pas juste que la Russie décide si elle paiera pour les dommages qu'elle a causés en Ukraine ou quand elle le fera. En vertu du droit international, la Russie a clairement l'obligation de payer pour les dommages qu'elle cause, et nous continuons donc à envisager tous les moyens légaux possibles pour obliger la Russie à respecter ces obligations.

Nous restons déterminés à dissiper les idées fausses selon lesquelles le temps joue en faveur de la Russie, la destruction des infrastructures et des moyens de subsistance n'a pas de conséquences pour la Russie, ou la Russie pourrait l'emporter en provoquant l'échec économique de l'Ukraine. Dans le but de répondre aux besoins actuels et futurs de l'Ukraine qui doit se défendre de façon prolongée contre la Russie,

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

le G7 lancera des prêts pour l'accélération de l'utilisation des recettes extraordinaires pour l'Ukraine, afin de rendre disponibles environ 50 milliards de dollars américains de financement supplémentaire pour l'Ukraine d'ici la fin de l'année.

Par conséquent, sans préjudice à d'autres contributions possibles et en solidarité, le G7 a l'intention d'accorder un financement dont le service et le remboursement seront assurés par les futurs flux de recettes extraordinaires provenant de l'immobilisation des actifs souverains russes détenus dans l'Union européenne et d'autres territoires administratifs pertinents. Pour ce faire, nous nous efforcerons d'obtenir l'approbation de ces administrations afin de pouvoir utiliser ces éventuelles recettes extraordinaires pour le service et le remboursement des prêts. Nous confirmons que, conformément à nos systèmes juridiques respectifs, les actifs souverains de la Russie dans nos territoires demeureront gelés jusqu'à ce que la Russie paie pour les dommages qu'elle a causés à l'Ukraine. Nous maintiendrons notre solidarité dans le cadre de notre engagement à soutenir l'Ukraine.

Nous avons l'intention de décaisser ces fonds en nous servant de multiples canaux dans l'objectif de répondre aux besoins militaires, budgétaires et en matière de reconstruction de l'Ukraine, dans le respect de nos exigences administratives et de nos systèmes juridiques respectifs. En ce qui concerne la reconstruction, nous renforcerons également la plateforme interinstitutionnelle de coordination des donateurs de l'Ukraine afin d'aider à coordonner le décaissement des fonds et de veiller à ce que ceux-ci répondent aux besoins les plus prioritaires de l'Ukraine à un rythme qu'elle peut absorber efficacement. Cela aidera grandement l'Ukraine à faire progresser ses réformes en vue de son rapprochement avec l'Europe.

À la lumière de ce qui précède, nous chargeons nos ministres et fonctionnaires concernés d'opérationnaliser ces engagements à temps pour que les fonds issus des recettes extraordinaires commencent à être décaissés avant la fin de l'exercice.

Comme nous l'avons réitéré dans notre Déclaration sur l'Ukraine en février, l'Ukraine défend sa liberté, sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale contre la guerre d'agression brutale et injustifiable de la Russie. Nous continuons de condamner avec la plus grande fermeté la violation flagrante par la Russie du droit international, dont la Charte des Nations Unies, et des principes fondamentaux qui sous-tendent l'ordre international. Toute utilisation d'armes nucléaires par la Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine serait inadmissible. Nous condamnons donc avec la plus grande fermeté la rhétorique nucléaire irresponsable et menaçante de la Russie et sa posture d'intimidation stratégique, notamment l'annonce qu'elle a faite au sujet d'un déploiement d'armes nucléaires au Bélarus. Nous restons déterminés à voir à ce que les responsables répondent des atrocités qu'ils ont commises contre le peuple de l'Ukraine, conformément au droit

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

international. Nous condamnons également les saisies d'entreprises étrangères et demandons à la Russie d'abandonner ces mesures et de chercher des solutions acceptables avec les entreprises qu'elle vise.

Nous appuyons le droit de l'Ukraine de se défendre et nous réitérons notre engagement à l'égard de la sécurité à long terme de l'Ukraine, notamment en mettant en œuvre des engagements et des arrangements bilatéraux en matière de sécurité fondés sur la Déclaration commune adoptée à Vilnius en juillet dernier. Nous augmentons nos capacités de production et de livraison pour aider l'Ukraine à se défendre. Nous appuyons également les efforts visant à aider l'Ukraine à moderniser ses forces armées et à renforcer sa propre industrie de la défense. Nous exprimons notre détermination à renforcer les capacités de défense aérienne de l'Ukraine pour sauver des vies et protéger les infrastructures essentielles.

Nous sommes déterminés à augmenter les coûts de la guerre que mène la Russie en ajoutant à l'ensemble des sanctions et des mesures économiques déjà en place. Bien que nos mesures aient déjà eu des répercussions importantes sur la capacité de la Russie à construire sa machine de guerre et à financer son invasion, son armée représente toujours une menace non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour la sécurité internationale.

Nous continuerons de prendre des mesures contre les acteurs présents en Chine et dans des pays tiers qui soutiennent la machine de guerre russe sur le plan matériel, notamment des institutions financières, conformément à nos systèmes juridiques, mais aussi contre d'autres entités chinoises qui facilitent l'acquisition par la Russie d'articles destinés à renforcer son infrastructure industrielle de défense.

Dans ce contexte, nous réitérons que les entités, y compris les institutions financières, qui facilitent l'acquisition par la Russie d'articles ou d'équipements destinés à renforcer son infrastructure industrielle de défense, soutiennent des actions qui portent atteinte à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine. Par conséquent, nous imposerons des mesures restrictives conformes à nos systèmes juridiques afin de prévenir les abus et de restreindre l'accès à nos systèmes financiers pour les personnes et les entités ciblées dans des pays tiers qui se livrent à ces activités – y compris les entités chinoises. Nous prendrons des mesures énergiques contre les acteurs qui aident la Russie à contourner nos sanctions, notamment en imposant des coûts importants à tous ceux qui ne cesseront pas immédiatement de fournir du soutien matériel pour contribuer à son agression, en renforçant l'application de la loi au niveau national et en intensifiant nos démarches dans le milieu des affaires pour promouvoir la responsabilité des entreprises. Nous appelons les institutions financières à s'abstenir de soutenir la machine de guerre russe et d'en tirer profit. Nous prendrons d'autres mesures pour décourager et interrompre ce comportement.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Nous continuerons d'exercer une pression importante sur les recettes russes provenant de l'énergie et d'autres matières premières. Nous améliorerons entre autres l'efficacité de la politique de plafonnement des prix du pétrole en prenant des mesures supplémentaires pour renforcer le respect et l'application de cette politique, tout en nous efforçant de maintenir la stabilité du marché. Nous prendrons des mesures, dont la prise de sanctions et la mise en œuvre de mesures d'exécution innovantes de la politique en tirant parti des diverses zones géographiques, pour lutter contre le recours par la Russie à des pratiques de transport maritime alternatives trompeuses visant à contourner nos sanctions au moyen de sa flotte fantôme. Nous appelons les acteurs de l'industrie qui facilitent cette activité à prendre en compte les risques de responsabilité financière et d'atteinte à l'environnement et à la réputation associés à ces pratiques. Nous imposerons des sanctions supplémentaires à ceux qui se livreront à des pratiques trompeuses en transportant du pétrole russe, ainsi que contre les réseaux que la Russie a établis pour tirer des recettes supplémentaires des violations du plafonnement des prix ou des ventes de pétrole par l'intermédiaire d'autres fournisseurs de services. Nous continuerons de prendre de nouvelles mesures pour limiter les recettes futures de la Russie tirées de l'énergie en entravant le développement de futurs projets énergétiques et en perturbant l'accès aux biens et aux services dont dépendent ces projets. Nous poursuivrons nos efforts pour réduire les recettes de la Russie provenant des métaux.

La reconstruction de l'Ukraine, à commencer par des mesures de relèvement rapide et la résolution de la crise énergétique actuelle causée par la Russie qui cible de plus en plus l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, demeure une priorité importante. Nous réitérons notre ferme soutien à la sécurité énergétique de l'Ukraine, notamment en coordonnant l'aide internationale dans le cadre du Groupe de coordination du G7+ pour l'énergie en Ukraine. Nous continuerons à travailler avec les autorités ukrainiennes et les institutions financières internationales dans le cadre de la plateforme interinstitutionnelle de coordination des donateurs, en mobilisant des investissements privés et en encourageant la participation de la société civile.

Nous soulignons la réalité des 3,4 millions d'Ukrainiens déplacés à l'intérieur du pays, l'importance d'un relèvement inclusif et la nécessité de répondre aux besoins des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap et d'autres groupes de population qui ont été touchés de façon disproportionnée par la guerre d'agression de la Russie. La réintégration dans la société des combattants et des civils en situation de handicap demeure une priorité. Nous demandons à la Russie de libérer toutes les personnes qu'elle a illégalement détenues et d'assurer le retour en toute sécurité des civils qu'elle a illégalement transférés ou déportés, à commencer par des milliers d'enfants.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Nous réitérons notre soutien au secteur agricole ukrainien, qui est essentiel à l'approvisionnement alimentaire mondial, en particulier pour les pays les plus vulnérables. Nous appelons donc à des livraisons sans entrave de céréales, de denrées alimentaires, d'engrais et d'intrants en provenance de l'Ukraine par la mer Noire et nous rappelons l'importance des Voies de la solidarité de l'Union européenne et de l'initiative « Grain from Ukraine » du président Zelenskyy.

Nous nous efforçons également d'associer nos secteurs privés au redressement économique durable de l'Ukraine. Nous saluons et soulignons l'importance pour l'Ukraine elle-même de poursuivre ses efforts de réforme interne, en particulier dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la réforme du système judiciaire, de la décentralisation et de la promotion de la primauté du droit. Nous continuerons à soutenir les efforts du gouvernement et du peuple ukrainiens dans ce sens. Nous ferons fond sur les résultats de la Conférence Japon-Ukraine pour la promotion de la croissance économique et de la reconstruction, qui s'est tenue à Tokyo le 19 février, et sur la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue les 11 et 12 juin à Berlin, et nous attendons avec impatience la prochaine Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui aura lieu à Rome en 2025.

Nous accueillons favorablement le Sommet sur la paix en Ukraine, qui aura lieu en Suisse les 15 et 16 juin et qui vise à établir un cadre de paix fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et ses principes, et qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous continuerons de travailler à obtenir le plus large soutien international possible pour les principes et les objectifs clés du plan de paix du président Zelenskyy.

Notre objectif ultime demeure une paix globale, juste et durable, qui est conforme aux principes de la Charte des Nations Unies et du droit international et respectueuse de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous continuerons de soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Conflit à Gaza

Nous réitérons notre ferme condamnation des attaques terroristes brutales perpétrées par le Hamas et d'autres groupes terroristes contre Israël le 7 octobre 2023. Nous exprimons notre entière solidarité et notre plein soutien envers Israël et son peuple et réaffirmons notre engagement indéfectible envers sa sécurité. Dans l'exercice de son droit de se défendre, Israël doit respecter pleinement ses obligations en vertu du droit international en toute circonstance, y compris le droit humanitaire international. Nous condamnons le Hamas pour son usage constant des infrastructures civiles dans le cadre de ses activités militaires et son refus de se dissocier des civils à Gaza. Nous déplorons toutes les pertes de vies civiles de manière

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

égale et prenons acte avec une vive inquiétude du nombre inacceptable de victimes civiles, en particulier des femmes et des enfants. Nous demandons aux parties de tout mettre en œuvre pour protéger la vie des civils.

Nous approuvons pleinement et soutiendrons l'accord global présenté par le président Biden, qui conduirait à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, à la libération de tous les otages, à une augmentation importante et soutenue du flux d'aide humanitaire dans tout Gaza, de même qu'à une fin durable de la crise, tout en garantissant les intérêts d'Israël en matière de sécurité ainsi que la sécurité des civils palestiniens à Gaza. À cet égard, nous accueillons favorablement la résolution S/RES/2735 (2024) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous réitérons notre appel au Hamas pour qu'il accepte et mette en œuvre entièrement et sans équivoque la proposition de cessez-le-feu telle qu'elle est présentée dans la résolution no 2735, et nous demandons instamment à tous les pays ayant une influence sur le Hamas de l'encourager à le faire. Nous saluons le fait qu'Israël ait accepté la proposition et qu'il soit prêt à la mettre en œuvre.

Nous exhortons toutes les parties à faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires pour les civils dans le besoin, en particulier les femmes et les enfants. Permettre un accès humanitaire total, rapide, sûr et sans entrave, quelle qu'en soit la forme, conformément au droit humanitaire international, et à tous les points de passage terrestres pertinents, dont le poste-frontière de Rafah, par les voies de livraison maritime, dont le port d'Ashdod, et dans toute la bande de Gaza, demeure une priorité absolue. Nous convenons qu'il est crucial que les réseaux de distribution de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA) et des autres organismes et agences des Nations Unies soient en mesure d'acheminer leur aide à ceux qui en ont besoin afin de remplir efficacement leur mandat.

Nous sommes vivement préoccupés par les conséquences sur la population civile de la poursuite des opérations au sol à Rafah et de la possibilité d'une offensive militaire à grande échelle qui aurait des répercussions désastreuses sur les civils. Nous demandons au gouvernement d'Israël de s'abstenir de passer à l'acte.

Nous accueillons favorablement la nomination du nouveau cabinet de l'Autorité palestinienne et restons prêts à soutenir l'Autorité palestinienne alors qu'elle entreprend les réformes indispensables pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités en Cisjordanie et, à la suite du conflit, à Gaza. Les actions qui affaiblissent l'Autorité palestinienne doivent cesser, y compris la retenue des recettes douanières par le gouvernement israélien. Le maintien de la stabilité économique en Cisjordanie est essentiel à la sécurité régionale. Nous demandons à Israël de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que les services de correspondant bancaire entre les banques israéliennes et palestiniennes demeurent en place, pour

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

que les transactions financières vitales et le commerce essentiel des services puissent se poursuivre. Nous lui demandons également de remettre à l'Autorité palestinienne les recettes douanières retenues, compte tenu de ses besoins budgétaires urgents et de supprimer ou d'assouplir d'autres mesures afin d'éviter d'aggraver davantage la situation économique en Cisjordanie.

Nous réitérons notre adhésion indéfectible à la vision d'une solution à deux États où deux États démocratiques, Israël et la Palestine vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Nous soulignons à cet égard l'importance d'unifier la bande de Gaza et la Cisjordanie sous l'Autorité palestinienne. Nous tenons à préciser que la reconnaissance mutuelle, incluant la reconnaissance d'un État palestinien, au moment opportun, serait un élément essentiel de ce processus politique.

Nous affirmons notre engagement à travailler ensemble – et avec d'autres partenaires internationaux – pour coordonner étroitement et institutionnaliser notre soutien à l'égard des efforts de consolidation de la paix de la société civile et veiller à ce que ces efforts fassent partie d'une vaste stratégie ayant pour but de jeter les bases nécessaires à une paix négociée et durable entre Israël et la Palestine.

Toutes les parties doivent s'abstenir de toute action unilatérale qui mine la perspective d'une solution à deux États, y compris l'expansion des colonies israéliennes et la « légalisation » des colonies avancées. Nous condamnons la montée de la violence des colons extrémistes contre les Palestiniens, qui compromet la sécurité et la stabilité en Cisjordanie et menace les perspectives d'une paix durable. Nous encourageons le soutien aux Forces de sécurité de l'Autorité palestinienne, pour veiller à ce que la Cisjordanie reste stable et propice à la création d'un État palestinien.

Nous sommes profondément résolus – avec nos partenaires dans la région – à empêcher que le conflit ne s'aggrave. Nous réitérons notre ferme condamnation de l'attaque de l'Iran commise contre Israël les 13 et 14 avril, qui a marqué une escalade inacceptable, et nous réaffirmons notre engagement à l'égard de la sécurité d'Israël. Nous demandons à toutes les parties de réduire les tensions et de contribuer de façon constructive au désamorçage du conflit.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation le long de la ligne bleue. Nous reconnaissons le rôle stabilisateur essentiel que les forces armées libanaises et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban jouent dans l'atténuation de ce risque. Nous exhortons tous les acteurs concernés à faire preuve de retenue afin d'éviter que la situation ne s'envenime, conformément à la résolution no 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Liberté de navigation en mer Rouge

Nous condamnons les attaques perpétrées par les Houthis contre des navires internationaux et commerciaux qui transitent par la mer Rouge et le golfe d'Aden. Ces attaques illégales doivent cesser. Nous demandons aux Houthis de libérer immédiatement le Galaxy Leader et son équipage. Nous réitérons le droit des pays de défendre leurs navires, conformément à la résolution no 2722 du Conseil de sécurité des Nations Unies et au droit international.

L'opération maritime « ASPIDES » de l'Union européenne et l'opération « Prosperity Guardian » dirigée par les États-Unis jouent un rôle essentiel dans la protection des voies de navigation qui sont nécessaires au commerce mondial. La sécurité maritime et les droits et libertés de navigation sont indispensables pour assurer la libre circulation des marchandises essentielles vers les destinations et les populations du monde entier, ce qui comprend l'acheminement d'une aide humanitaire vitale à plus de la moitié de la population du Yémen.

La poursuite des attaques des Houthis en mer Rouge risque de déstabiliser la région, de mettre fin à la liberté de navigation et de commerce et de mettre en péril la feuille de route des Nations Unies en faveur de la paix au Yémen. Nous demandons aux Houthis de respecter leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et de cesser leurs attaques en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et les eaux environnantes. Nous demandons en outre aux parties yéménites de poursuivre leurs efforts positifs pour favoriser l'entente conclue en décembre 2023, sous les auspices des Nations Unies, au sujet du processus de paix.

Iran

L'Iran doit cesser ses actions déstabilisatrices.

Nous réaffirmons notre détermination à faire en sorte que cet État ne puisse jamais concevoir ni acquérir d'armes nucléaires. Nous demandons instamment à Téhéran de mettre fin à l'escalade nucléaire et à ses activités d'enrichissement de l'uranium qui n'ont aucune utilité civile crédible. L'Iran doit entamer un dialogue sérieux et fournir des garanties convaincantes que son programme nucléaire est exclusivement pacifique, en coopérant pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et en respectant son mécanisme de surveillance et de vérification, ce qui comprend la résolution du Conseil des gouverneurs du 5 juin. Nous soutenons le rôle de surveillance et de vérification de l'AIEA en ce qui concerne les obligations et engagements de l'Iran dans le domaine nucléaire. Nous exprimons notre vive inquiétude face au manque actuel de coopération de l'Iran avec l'Agence.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Nous exhortons l'Iran à cesser d'aider la Russie dans le cadre de sa guerre en Ukraine et à s'abstenir de transférer des missiles balistiques et des technologies connexes, car cela représenterait une escalade importante et une menace directe pour la sécurité de l'Europe. Nous sommes prêts à réagir de manière rapide et coordonnée, notamment en prenant de nouvelles mesures rigoureuses.

Nous exigeons que l'Iran mette fin à ses activités malveillantes et de déstabilisation au Moyen-Orient et nous sommes prêts à adopter de nouvelles sanctions et à prendre d'autres mesures en réponse à toute nouvelle initiative déstabilisatrice. Nous continuons à demander la libération immédiate du MSC Aries, de son équipage et de sa cargaison.

Nous réitérons notre profonde inquiétude face aux violations des droits de la personne commises par l'Iran, en particulier à l'encontre des femmes, des jeunes filles et des groupes minoritaires. Nous exhortons les dirigeants iraniens à mettre fin à toutes les détentions injustes et arbitraires, y compris celles de citoyens étrangers ou ayant une double nationalité, et nous condamnons le harcèlement inacceptable subi par les citoyens iraniens.

Promotion des partenariats avec les pays africains

Nous sommes déterminés à intensifier notre appui aux pays africains, qui tentent de parvenir à un développement durable et à créer de la valeur locale, de renforcer la gouvernance démocratique, de contribuer à la stabilité et à la prospérité mondiales et de protéger l'ordre international fondé sur des règles. Ce faisant, nous misons sur des partenariats équitables qui reposent sur des principes communs, des valeurs démocratiques, une prise en charge locale et des initiatives concrètes. Nous harmoniserons nos efforts avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi qu'avec les besoins et priorités des pays d'Afrique, notamment avec les plans continentaux africains intégrés en vue d'une sécurité alimentaire, d'une infrastructure, d'échanges commerciaux et d'une productivité agricole locaux et régionaux améliorés. Nous soutiendrons également l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui sera primordiale pour la croissance africaine au cours de la prochaine décennie.

Nous resserrerons la coopération équitable et mutuellement avantageuse avec les pays et organisations régionales de l'Afrique. Tout en garantissant aux pays africains notre soutien financier continu, nous améliorerons la coordination et l'efficacité des ressources du G7 en matière de coopération; favoriserons une meilleure mobilisation et une meilleure gestion des ressources intérieures locales; et stimulerons l'investissement privé. Nous appuyons l'aspiration des pays africains à une plus grande présence dans les entités internationales et nous nous réjouissons de la participation

de l'Union africaine au sein du G20 en tant que membre permanent ainsi que de la création d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne au conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) en novembre. Nous réitérons notre appui envers le Pacte du G20 avec l'Afrique, qui servira à stimuler l'investissement du secteur privé, à promouvoir des réformes structurelles et le soutien à l'entrepreneuriat local et à améliorer la coopération, notamment dans le secteur de l'énergie. Le Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement, qui comprend par exemple des initiatives telles que la stratégie de la passerelle mondiale de l'Union européenne (Global Gateway), offre un cadre de travail dont nous nous servons pour faire connaître notre vision d'une infrastructure durable, résiliente et économiquement viable en Afrique, et cela s'appuiera sur des mécanismes transparents pour la sélection des projets, la passation de marchés et le financement. À ce chapitre, nous saluons également le lancement par l'Italie du Plan de Mattei pour l'Afrique.

Conscients du fait que le développement durable et la démocratie vont de pair, nous réitérons notre engagement à soutenir les gouvernements africains dans l'avancement de la gouvernance démocratique et des droits de la personne et à nous pencher sur les conditions favorisant le terrorisme, l'extrémisme violent et l'instabilité. À cet égard, nous sommes préoccupés par les activités du Groupe Wagner appuyées par le Kremlin et d'autres forces émergentes appuyées par la Russie, qui ont un effet déstabilisateur. Nous réclamons que les responsables de violations des droits de la personne et de violences rendent compte de leurs actes.

Les pays ne devraient pas être contraints de choisir entre la lutte contre la pauvreté et la protection de la planète ou la réponse aux défis mondiaux. Ils ne devraient pas non plus avoir à choisir entre rembourser des créanciers ou continuer d'investir dans le développement. Nous sommes déterminés à faire évoluer l'architecture financière internationale pour l'adapter aux défis du monde d'aujourd'hui. Nous soutenons l'ambition de partenariats comme le Pacte du G20 avec l'Afrique et le Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P), qui encouragent les principaux intervenants mondiaux à collaborer en vue d'augmenter le financement pour le développement, le climat et la nature et de stimuler les investissements du secteur privé. Comme il est énoncé dans la Vision de Nairobi-Washington, nous appelons la communauté internationale à accroître le financement durable et transparent des pays en développement qui souhaitent entreprendre des réformes et des plans d'investissement ambitieux, tout en soulignant l'importance de mobiliser les ressources nationales. Ainsi, nous devons collaborer avec d'autres intervenants pour mettre en place des programmes coordonnés de soutien par les institutions financières internationales. Nous devons également utiliser des outils permettant de faciliter le financement privé à de meilleures conditions et de débloquer les investissements privés. Enfin, s'il y a lieu, nous devons activer la coordination des créanciers et la participation du secteur privé pour veiller à ce que le soutien

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

multilatéral soit utilisé dans l'intérêt supérieur des pays en développement. Nous assurons la concrétisation de ce plan en collaboration avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres intervenants clés, en vue de le mettre en œuvre dans les pays pilotes d'ici la fin de 2024.

Développement durable, sécurité alimentaire et Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement

Nous réitérons notre engagement indéfectible à l'égard de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et nous redoublerons d'efforts pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD, qui ont été réaffirmés lors du Sommet sur les ODD en 2023, afin que personne ne soit laissé pour compte. De concert avec nos partenaires, nous prendrons des mesures concrètes et ambitieuses pour assurer un développement durable à long terme, des normes sociales, environnementales et de gouvernance solides et une prospérité partagée à l'échelle mondiale.

Conscients du fait que nous avons déjà dépassé notre engagement commun de 14 milliards de dollars américains en faveur de la sécurité alimentaire mondiale, annoncé à Elmau en 2022, nous restons déterminés à faire face à l'escalade de la crise alimentaire et nutritionnelle mondiale, qui est exacerbée par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Nous lançons l'Initiative des Pouilles sur les systèmes alimentaires afin d'intensifier les efforts que nous déployons pour surmonter les obstacles structurels à la sécurité alimentaire et à la nutrition et pour mettre en place des systèmes agricoles et alimentaires résilients, durables et productifs, ainsi que de veiller à ce que tous les peuples puissent progressivement exercer leur droit à une alimentation adéquate. Nous cherchons notamment à améliorer la durabilité et la productivité des chaînes d'approvisionnement locales, régionales et mondiales et à nous attaquer aux règles et aux normes discriminatoires qui nuisent à l'égalité des sexes. Cette initiative s'appuiera sur des partenariats regroupant plusieurs intervenants pour faire avancer des programmes ambitieux sur le terrain et exploiter tout le potentiel des systèmes alimentaires.

Conscients du fait que l'approvisionnement alimentaire mondial est perturbé par les changements climatiques et que les objectifs de l'Accord de Paris ne peuvent être atteints qu'en transformant les systèmes alimentaires, nous appuierons des politiques et des investissements synergiques et cohérents qui tiennent compte du lien entre les changements climatiques et les systèmes alimentaires, en particulier dans les pays à faible revenu. Nous contribuerons à ces efforts à l'échelle mondiale, en accordant une attention particulière à la mise en œuvre harmonieuse des plans continentaux de

l'Afrique, notamment en soutenant les programmes multipartites suivants, qui ont été élaborés conjointement avec l'Union africaine et d'autres partenaires mondiaux : i) le Groupe collaboratif de coopération technique, pour mettre en œuvre la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique signée lors de la COP28 et améliorer l'accès à une coopération technique de qualité pour l'intégration des systèmes alimentaires et des plans climatiques dans les pays à faible revenu et vulnérables aux changements climatiques; ii) la « Vision pour des cultures et des sols adaptés », pour rétablir des sols et les garder en santé et pour promouvoir l'évolution des cultures traditionnelles et indigènes en Afrique et accroître leur résilience aux changements climatiques, rappelant l'importance du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols de 2024; iii) une initiative publique-privée du G7 sur le café visant à faire progresser les politiques et à favoriser les investissements soutenus, la recherche et l'innovation, les partenariats et le financement mixte en vue d'accroître la résilience, la durabilité environnementale, la valeur ajoutée et la circularité des chaînes de valeur du café dans le monde entier et de soutenir les petits exploitants et les exploitations agricoles familiales dans les pays producteurs, y compris en examinant la faisabilité d'une telle initiative.

Les retards de croissance et l'émaciation des enfants dus à la malnutrition peuvent avoir des conséquences physiques, psychologiques et sociales tout au long de la vie qui menacent le développement durable. Nous sommes déterminés à soutenir les efforts de traitement et de prévention afin de relever ce défi. Nous encouragerons l'engagement et l'innovation multipartites, y compris auprès d'organisations multilatérales, du secteur privé et d'organismes philanthropiques, et nous attendons avec intérêt la tenue du Sommet sur la Nutrition pour la croissance, qui aura lieu à Paris en 2025.

Nous allons également promouvoir des solutions innovatrices pour augmenter la quantité et améliorer la qualité des financements publics et privés destinés à la sécurité alimentaire et aux systèmes alimentaires dans les pays à faible revenu. Nous allons : i) travailler ensemble pour accroître la marge de manœuvre budgétaire consacrée à la sécurité alimentaire, dans le cadre d'efforts soutenus visant à améliorer l'architecture financière internationale, y compris en procédant à une analyse plus approfondie du potentiel des échanges de dettes; ii) en nous appuyant sur la coopération actuelle, mettre sur pied un groupe collaboratif composé de banques publiques de développement et d'institutions de financement du développement du G7, afin de favoriser les investissements conjoints et l'atténuation des risques pour l'agriculture durable et la transformation des systèmes alimentaires; iii) soutenir la conception et la mise en place d'un instrument de financement en cas de crise

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

alimentaire provoquée par des chocs, afin de fournir un financement rapide en prévision de crises alimentaires graves, en faisant également appel à des capitaux privés provenant des marchés mondiaux de l'assurance.

Par conséquent, nous chargeons nos ministres du développement de préciser les engagements et les mesures prévus dans l'Initiative des Pouilles sur les systèmes alimentaires avant leur réunion en octobre, en collaboration avec les ministres des finances, de l'agriculture et de l'environnement, notant en particulier l'initiative sur le renforcement de la capacité de certification des semences en Afrique et le programme Africampus, qui permettront de combler les lacunes en matière d'éducation pour les agriculteurs et les entrepreneurs africains et qui sont en cours d'élaboration conjointe par les ministres de l'Agriculture et des partenaires internationaux.

Nous soulignons également les synergies entre l'Initiative des Pouilles sur les systèmes alimentaires, l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire et l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, qui est en cours d'élaboration au sein du G20 et dont nous soutenons pleinement les ambitions.

Nous continuons également de soutenir une action coordonnée avec et entre les organismes des Nations Unies basés à Rome et l'ensemble du système des Nations Unies, les banques multilatérales de développement (BMD) et d'autres organisations concernées, y compris l'Union africaine.

En vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le monde, nous reconnaissons également l'importance de soutenir les chaînes de valeur des engrais, y compris la production locale d'engrais, conformément aux règles de l'OMC et en privilégiant les sources d'énergie locales conformément à la limite de réchauffement de 1,5 °C et aux objectifs de l'Accord de Paris.

Nous réaffirmons notre engagement à collaborer avec des pays partenaires pour mobiliser jusqu'à 600 milliards de dollars américains d'ici 2027 par l'intermédiaire du Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement en faveur d'infrastructures et d'investissements durables, inclusifs, résilients et de qualité, en mettant particulièrement l'accent sur l'Afrique et l'Indo-Pacifique. Nous réaffirmons l'engagement de Carbis Bay pour que nos institutions de financement du développement et nos partenaires multilatéraux investissent au moins 80 milliards de dollars américains dans le secteur privé en Afrique, et nous reconnaissons l'importance d'orienter davantage d'investissements vers les pays les plus pauvres et les plus fragiles du continent.

Nous prenons les mesures suivantes pour renforcer le Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement : i) rehausser le profil du Partenariat dans l'ensemble de la plateforme du G7, grâce à une coordination solide de tous les volets du Partenariat et à un recours accru à ces derniers et grâce à la création d'un

secrétariat chargé d'assurer une mise en œuvre efficace et la coordination des investissements avec les partenaires; ii) soutenir le lancement de la plateforme virtuelle d'investissement pour l'Afrique, en collaboration avec l'Union africaine et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), afin d'améliorer l'échange de renseignements, la transparence et les politiques publiques en matière d'investissement en Afrique; iii) travailler en collaboration avec nos institutions de financement du développement, les banques multilatérales de développement et le secteur privé pour améliorer les investissements verts en Afrique dans le cadre de notre engagement à l'égard du Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement. À ce chapitre, nous améliorerons de manière progressive la coordination des investissements par pays, notamment par l'intermédiaire de plateformes telles que l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique.

Nous nous engageons à mettre en œuvre ces principaux piliers alors que nous intensifions nos efforts pour attirer des investissements privés à l'échelle, améliorer les environnements favorables, maximiser le rôle des banques multilatérales de développement et des institutions de financement du développement, accroître le financement conjoint, promouvoir des normes élevées pour des infrastructures de qualité, notamment par le biais de mécanismes de certification tels que le Blue Dot Network et l'initiative FAST-Infra, et poursuivre l'élaboration de projets susceptibles d'être financés. Nous appelons également tous les acteurs à adhérer aux règles, normes et principes internationaux, y compris les Principes du G20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité.

Nous continuerons de promouvoir des initiatives concrètes, des projets phares et des initiatives complémentaires du Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement visant à mettre en place des corridors économiques transformateurs pour favoriser l'investissement et des infrastructures de qualité. Nous allons notamment approfondir notre coordination et accroître le financement que nous consacrons au corridor de Lobito, au corridor de Luzon, au corridor médian et au corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe, en nous appuyant également sur l'initiative « Global Gateway » de l'Union européenne, l'initiative de la Grande Muraille verte et le Plan Mattei pour l'Afrique lancé par l'Italie.

Région indo-pacifique

Nous réitérons notre engagement à l'égard d'une région indo-pacifique libre et ouverte, s'appuyant sur la primauté du droit, qui s'avère inclusive, prospère et sûre et est ancrée dans la souveraineté, l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des différends, les libertés fondamentales et les droits de la personne. La paix et la stabilité dans la région seront essentielles à la prospérité mondiale, et tout

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

changement dans cette région pourrait avoir une incidence sur la sécurité dans le monde. Nous réaffirmons notre attachement profond à la centralité et à l'unité de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et notre volonté de promouvoir la coopération, conformément à la perspective de l'ANASE sur l'Indo-Pacifique. Nous affirmons en outre notre intention d'appuyer les priorités des pays insulaires du Pacifique qui sont établies dans la Stratégie pour le continent bleu du Pacifique à l'horizon 2050.

Nous souhaitons entretenir des relations constructives et stables avec la Chine et sommes conscients de l'importance de mener un dialogue direct et franc pour que chacun puisse exprimer ses préoccupations et que l'on puisse gérer les différences. Nous agissons dans l'intérêt de nos pays. Vu le rôle occupé par la Chine au sein de la communauté internationale, il faudra coopérer pour surmonter les obstacles mondiaux, et nous poursuivons nos discussions dans les secteurs d'intérêt commun. Nous appelons la Chine à intensifier ses efforts afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales et à travailler à nos côtés afin de lutter contre la crise climatique, de la biodiversité et de la pollution et le trafic de drogues synthétiques illégales, de favoriser la stabilité macroéconomique mondiale et la sécurité sanitaire mondiale et de nous pencher sur la viabilité de la dette et les besoins financiers des pays vulnérables.

Nous reconnaissons toute l'importance de la Chine dans le commerce mondial. Nous sommes déterminés à promouvoir des échanges libres et équitables, des règles du jeu justes et des relations économiques équilibrées, tout en modernisant et en renforçant le système commercial multilatéral fondé sur des règles dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC) constitue l'élément central. Nous ne tentons pas de nuire à la Chine ou à son développement économique, car il serait dans l'intérêt de tous les pays du monde que la Chine connaisse une croissance dans le respect des règles et des normes internationales. Toutefois, nous exprimons nos préoccupations quant au ciblage industriel persistant de la Chine et à ses politiques et pratiques globales qui sont contraires aux règles du marché et qui entraînent des conséquences mondiales, des distorsions du marché et des capacités excédentaires préjudiciables dans un nombre croissant de secteurs, ce qui nuit à nos travailleurs, à nos industries, à notre résilience économique et à notre sécurité. Nous ne sommes pas en train de nous dissocier ou de nous replier sur nous-mêmes. Nous agissons plutôt pour atténuer les risques et diversifier les chaînes d'approvisionnement lorsque cela est nécessaire et adéquat, et nous améliorons notre résilience face à la coercition économique. Nous appelons en outre la Chine à s'abstenir d'adopter toute mesure de contrôle des exportations, en particulier sur les minéraux critiques, qui pourraient entraîner d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

En gardant ces préoccupations à l'esprit, nous investirons, avec nos partenaires, dans le renforcement de nos propres capacités industrielles et de celles de nos partenaires, dans la promotion de chaînes d'approvisionnement diversifiées et résilientes, et dans la réduction des dépendances et des vulnérabilités critiques. Nous comptons intensifier les efforts diplomatiques et la coopération internationale, y compris au sein de l'OMC, afin d'encourager les pratiques équitables et de renforcer la résilience à la coercition économique. Nous continuerons à prendre toutes les mesures nécessaires et adéquates pour protéger nos travailleurs et nos entreprises contre les pratiques déloyales, pour uniformiser les règles du jeu et pour remédier aux préjudices subis.

Nous prions la Chine de respecter son engagement à agir de manière responsable dans le cyberspace. Nous poursuivrons nos efforts visant à perturber et à dissuader les cyberactivités malveillantes persistantes émanant de la Chine, lesquelles menacent la sécurité et la vie privée de nos citoyens, nuisent à l'innovation et mettent nos infrastructures essentielles en danger. Nous reconnaissons la nécessité de protéger certaines technologies avancées qui pourraient servir à menacer notre sécurité nationale, sans toutefois limiter indûment le commerce et l'investissement.

Nous réaffirmons qu'il est indispensable à la sécurité et à la prospérité internationales de maintenir la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan. Nous appuyons la participation concrète de Taïwan au sein d'organisations internationales, y compris à l'Assemblée mondiale de la santé et aux réunions techniques de l'Organisation mondiale de la santé, en tant que membre lorsque le statut d'État n'est pas une condition préalable et en tant qu'observateur ou invité lorsque le statut d'État est préalable. Les positions fondamentales des membres du G7 à l'égard de Taïwan ne changent pas, y compris pour ce qui est des politiques « Une seule Chine ». Nous réclamons la résolution pacifique des enjeux qui se posent entre les deux rives du détroit.

Nous demeurons gravement préoccupés par la situation dans les mers de Chine orientale et méridionale et nous réitérons notre vive opposition à toute tentative unilatérale de modifier le statu quo par la force ou la coercition. Nous nous opposons encore à l'utilisation risquée, par la Chine, de la garde côtière et de la milice maritime en mer de Chine méridionale et à l'obstruction qu'elle fait de manière répétée à la liberté de navigation des pays en haute mer. Nous exprimons de grandes inquiétudes face au recours accru à des manœuvres et des canons à eau dangereux contre des navires philippins. À cet égard, nous réaffirmons que les vastes revendications maritimes de la Chine en mer de Chine méridionale n'ont aucun fondement juridique et que nous nous opposons à la militarisation de la Chine et à toute activité de coercition et d'intimidation en mer de Chine méridionale. Nous insistons une fois de plus sur le caractère universel et unitaire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) et réaffirmons que la CNUDM joue un rôle important pour

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

définir le cadre juridique dans lequel toutes les activités dans les océans et les mers doivent être menées. Nous réitérons que la décision rendue le 12 juillet 2016 par le Tribunal arbitral constitue une étape importante, est juridiquement contraignante pour les parties à ces procédures et constitue une base utile sur laquelle appuyer les futurs efforts de résolution pacifique des différends entre les parties.

Nous exprimons nos profondes préoccupations face à l'appui que la République populaire de Chine accorde à la Russie. Nous demandons à la Chine d'exhorter la Russie à cesser son agression militaire et à retirer immédiatement, complètement et inconditionnellement ses troupes de l'Ukraine. Nous encourageons la Chine à favoriser une paix complète, juste et durable reposant sur l'intégrité territoriale et les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, notamment dans le cadre d'un dialogue direct avec l'Ukraine. Le soutien que la Chine accorde actuellement à la base industrielle de défense russe permet à la Russie de poursuivre sa guerre illégale en Ukraine et entraîne des conséquences graves et étendues pour la sécurité. Nous demandons à la Chine de cesser le transfert de matériaux à double usage, y compris des composants et des équipements d'armes, qui sont des intrants pour le secteur de la défense de la Russie.

Nous restons préoccupés par la situation des droits de la personne en Chine, et tout particulièrement au Tibet et dans la région du Xinjiang où le travail forcé nous inquiète grandement. De plus, nous nous préoccupons des mesures chinoises visant à réprimer l'autonomie, les institutions indépendantes et la société civile de Hong Kong et favorisant l'érosion perpétuelle des droits et libertés, comme en témoigne l'adoption récente de mesures législatives en vertu de l'article 23 de la Loi fondamentale qui comportent des dispositions générales et obscures concernant la « sédition », les « secrets étatiques » et les interactions avec des entités étrangères. Nous exprimons notre inquiétude quant à l'usage de telles lois pour faire taire les dissensions à Hong Kong et à l'étranger, y compris aux poursuites à caractère politique. En raison de ces changements, il sera plus difficile de vivre, travailler et faire des affaires à Hong Kong.

Nous appelons la Chine à ne pas mener ou tolérer des activités visant à nuire à la sécurité et à la sûreté de nos communautés et à l'intégrité de nos institutions démocratiques et lui demandons de respecter à la lettre les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires.

Nous réclamons de nouveau le démantèlement complet, vérifiable et irréversible des programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de la Corée du Nord. Nous pressons tous les États membres des Nations Unies de mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et nous réitérons notre vive déception face au veto de la Russie, en mars, à l'égard du

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

renouvellement du mandat du groupe d'experts assistant le Comité des sanctions qui avait été créé par la résolution no 1718 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous condamnons fermement le développement constant, par la Corée du Nord, de son programme de missiles balistiques en dépit de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, notamment au moyen de lancements de missiles balistiques intercontinentaux et de lanceurs spatiaux dotés de technologies de missiles balistiques. Nous condamnons sans équivoque la coopération militaire grandissante entre la Corée du Nord et la Russie, notamment l'exportation par la Corée du Nord et l'acquisition par la Russie de missiles balistiques nord-coréens, ce qui enfreint directement certaines résolutions du Conseil de sécurité, et l'usage de ces missiles contre l'Ukraine. De plus, nous sommes vivement préoccupés par la possibilité que des technologies nucléaires ou liées aux missiles balistiques soient transférées à la Corée du Nord, ce qui enfreindrait les résolutions concernées. Nous exhortons la Russie et la Corée du Nord à cesser immédiatement de telles activités et de respecter les résolutions du Conseil de sécurité pertinentes. Nous réitérons notre engagement à lutter contre le contournement des sanctions et à appliquer avec une plus grande énergie l'ensemble des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies touchant la Corée du Nord. Nous demandons à la Corée du Nord d'accepter nos offres répétées de dialogue dans l'optique d'améliorer la paix et la sécurité régionales. Nous condamnons avec vigueur le choix qu'a fait la Corée du Nord de privilégier ses programmes illicites d'armes de destruction massive et de missiles balistiques au détriment du bien-être des Nord-Coréens, et nous exigeons l'abandon de ces programmes. Nous demandons instamment à la Corée du Nord de respecter les droits de la personne, de faciliter l'accès des organisations humanitaires internationales et de régler les questions d'enlèvement immédiatement.

Nous réitérons notre ferme condamnation de la répression brutale du peuple du Myanmar par le régime militaire de ce pays et exprimons nos inquiétudes face à la crise humanitaire qui s'aggrave dans tout le pays.

Nous déplorons la mise en œuvre de la loi de 2010 sur le service militaire populaire, qui cause encore plus de déplacements intérieurs et régionaux et risque d'exacerber les clivages et de nuire à la réconciliation. Il demeure crucial que les responsables des crimes graves au pays répondent de leurs actes. Nous sommes tout particulièrement inquiets que les tensions religieuses enflamment Rakhine une fois de plus, ce qui compromettrait les conditions propices au retour volontaire, sûr, durable et dans la dignité des réfugiés rohingyas et des personnes déplacées et nourrirait l'instabilité régionale.

Nous réclamons de nouveau un accès humanitaire sans entrave pour aider les personnes dans le besoin, demandons que toutes les parties respectent les droits de la personne et le droit humanitaire international et demandons la libération des

personnes détenues de manière arbitraire. Nous réaffirmons que pour rétablir les fondements d'un processus démocratique durable, il est essentiel d'instaurer un dialogue inclusif avec toutes les parties prenantes.

Nous réitérons également l'importance de la résolution no 2669 du Conseil de sécurité des Nations Unies et continuons de soutenir les démarches des Nations Unies dans le cadre de la crise et les efforts de l'ANASE pour parvenir à la mise en œuvre du consensus en cinq points.

Nous appelons une fois de plus tous les États à prévenir et à freiner la circulation d'armes et de matériel à double usage, dont du carburant de turbo-moteur, à l'armée du Myanmar, et à contribuer à la recherche d'une solution politique viable qui respectera les aspirations démocratiques du peuple du Myanmar.

Enjeux régionaux

Haïti

Nous nous engageons à collaborer avec les autres membres de la communauté internationale pour stabiliser la situation en Haïti, appuyer la Police nationale d'Haïti (PNH) et soutenir, notamment au moyen d'un financement solide et rapide, la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), qui doit être déployée dès que possible. Nous saluons le leadership du Kenya, qui dirige la MMAS. Il est impératif que la violence des groupes criminels cesse. Nous saluons la mise en place du Conseil présidentiel de transition ainsi que la nomination du premier ministre par intérim, M. Garry Conille, et nous attendons avec impatience l'établissement rapide d'un gouvernement de transition à l'issue d'un processus national transparent et inclusif. Il est nécessaire de répondre sans tarder aux besoins les plus immédiats de la population, de protéger les femmes et les enfants, de rétablir la sécurité et la primauté du droit, et de commencer à mettre en place le cadre institutionnel nécessaire pour conduire Haïti à des élections libres et démocratiques d'ici février 2026. Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation en Haïti. À cette fin, nous saluons les efforts déployés par le nouveau groupe de travail du G7 consacré à Haïti pour faire progresser la MMAS et la stabilisation du pays, ce qui passe par l'aide humanitaire, le développement à long terme, les mécanismes de responsabilisation et la gouvernance démocratique en Haïti.

Libye

Nous réaffirmons notre engagement inébranlable en faveur de la stabilité, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Libye, notamment face à l'ingérence extérieure. Nous appelons tous les intervenants institutionnels libyens à sortir de l'impasse politique actuelle en engageant un dialogue constructif, de

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

bonne foi et sans conditions préalables. L'établissement d'un processus politique inclusif, pris en charge et dirigé par les Libyens et facilité par les Nations Unies, reste la seule voie viable vers la tenue d'élections présidentielles et parlementaires libres et équitables. Dans ce contexte, nous exhortons le secrétaire général des Nations Unies à nommer sans délai un nouveau représentant spécial et nous affirmons notre plein soutien à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

Sahel

Nous restons préoccupés par la détérioration de la sécurité au Sahel, notamment par la propagation du terrorisme et des conflits violents, lesquels génèrent de grandes souffrances et entraînent le déplacement de la population civile. Cette situation est aggravée par le recul des principes de l'État de droit constitutionnel, de la démocratie et de la bonne gouvernance, ainsi que par la régression des cadres de coopération régionale.

Les graves violations des droits de la personne commises par de multiples parties, y compris les mandataires russes et les forces de sécurité locales, sont inacceptables.

La montée des tensions politiques, des affrontements et de l'instabilité au Sahel exige que tous les acteurs et intervenants renouvellent leurs efforts pour réorganiser les interventions internationales et régionales.

Il est essentiel de continuer à soutenir les populations civiles du Sahel afin d'alléger leurs souffrances.

Nous demandons aux États du Sahel d'accélérer le rythme de la transition afin d'assurer le retour de l'ordre constitutionnel et nous nous tenons prêts à les aider. Nous nous réjouissons à l'idée de renforcer la coopération avec l'Union africaine et son actuelle présidence mauritanienne, ainsi qu'avec les organisations régionales et les Nations Unies, afin de favoriser la stabilité, la sécurité, la bonne gouvernance et le développement au Sahel et de prévenir les flux migratoires irréguliers ainsi que la propagation de l'insécurité vers le golfe de Guinée et l'Afrique du Nord.

Soudan

Nous condamnons fermement les combats en cours au Soudan, y compris les violations des droits de la personne et du droit international humanitaire qui sont commises depuis avril 2023. La situation ne cesse de se détériorer, et les victimes civiles sont de plus en plus nombreuses. Nous sommes particulièrement préoccupés par les risques auxquels les deux parties au conflit exposent les femmes et les enfants et par l'augmentation des actes de violence ethnique, qui doivent cesser immédiatement. Cette situation fragilise la situation humanitaire et crée de nouveaux risques de déplacement.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Toutes les parties doivent permettre et faciliter l'acheminement rapide et sans entraves des secours humanitaires. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles cessent immédiatement les hostilités dans l'ensemble du pays, entament des négociations sérieuses et directes, acceptent et mettent en œuvre un cessez-le-feu immédiat et durable sans conditions préalables, et établissent des voies d'accès humanitaires sûres et stables. Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade actuelle à El Fasher, dans le Darfour du Nord.

Nous demandons instamment aux acteurs externes de s'abstenir d'alimenter le conflit et nous encourageons tous les acteurs soudanais à entreprendre un dialogue national inclusif tenant compte de la nature diversifiée de la société civile soudanaise dans le but de rétablir des institutions civiles représentatives pour répondre aux aspirations démocratiques du peuple soudanais.

Pour mettre fin à la violence et restaurer la démocratie, il est essentiel que l'Afrique et la région jouent un rôle actif, et que la communauté internationale intensifie et coordonne ses efforts.

Nous saluons les résultats de la Conférence de Paris pour le Soudan et les pays voisins, à l'issue de laquelle les participants se sont engagés à verser plus de 2 milliards d'euros pour soutenir la population civile au Soudan et les personnes qui ont cherché refuge dans les pays voisins.

Venezuela

Nous sommes profondément préoccupés par la crise politique, économique et humanitaire qui perdure au Venezuela et par l'absence de progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord signé à la Barbade en octobre 2023, notamment en ce qui a trait aux droits de l'opposition dans le cadre du processus électoral et à la décision de retirer l'invitation qui avait été faite d'accueillir une mission d'observation électorale de l'Union européenne. Nous exhortons le Venezuela à mettre pleinement en œuvre l'Accord de la Barbade et à garantir la tenue d'élections concurrentielles et inclusives le 28 juillet, en présence de missions internationales d'observation électorale complètes et crédibles. Nous demandons au gouvernement vénézuélien de mettre fin au harcèlement des membres de l'opposition et de libérer immédiatement tous les prisonniers politiques.

Nous suivons de près l'évolution de la situation entre le Venezuela et le Guyana dans la région de l'Essequibo et nous saluons les efforts déployés au niveau régional pour maintenir le dialogue entre les parties. Nous exigeons que le Venezuela s'abstienne de prendre d'autres initiatives déstabilisantes. La question doit être résolue pacifiquement, conformément au droit international.

Bélarus

Nous réitérons notre condamnation de la complicité du régime biélorusse dans la guerre que mène la Russie contre l'Ukraine. Nous exprimons notre inquiétude face à la répression continue du régime à l'encontre des médias indépendants, de la société civile, de l'opposition et des citoyens qui expriment pacifiquement leurs points de vue. Nous condamnons également les mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques et demandons leur libération immédiate et inconditionnelle.

Développement urbain durable

Nous soulignons le pouvoir de transformation que possèdent les villes du monde entier en tant que moteurs du développement durable. Nous poursuivrons notre collaboration dans le domaine du développement urbain durable et chargerons nos ministres compétents de se pencher sur des mesures concrètes visant à réduire les inégalités spatiales, à protéger l'environnement et le climat et à promouvoir des économies intelligentes et innovatrices dans les zones urbaines.

Énergie, climat et environnement

Nous réaffirmons notre détermination à nous attaquer à la triple crise mondiale des changements climatiques, de la pollution et de la perte de biodiversité. Nous restons fermement axés sur l'Accord de Paris et la limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. C'est avec une profonde inquiétude que nous prenons note des conclusions du premier bilan mondial à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), selon lesquelles il existe un écart important entre les trajectoires actuelles des émissions mondiales et cet engagement. Notre objectif, qui consiste à contribuer de manière substantielle aux efforts visant à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) d'environ 43 % au cours de cette décennie cruciale et de 60 % d'ici 2035, par rapport aux niveaux de 2019, demeure inchangé. Nous soulignons qu'il s'agit d'un effort collectif et que tous les pays, en particulier les grandes économies, devront prendre plus de mesures pour que les GES atteignent leur sommet mondial au plus tard en 2025 et que nous parvenions à la carboneutralité d'ici 2050.

Nous nous engageons à présenter des contributions déterminées au niveau national (CDN) ambitieuses axées sur le seuil de 1,5 °C, qui serviront de catalyseurs pour les investissements, avec des objectifs de réduction absolue à l'échelle de l'économie, couvrant tous les GES, tous les secteurs et toutes les catégories. Nous soulignons qu'il s'agit d'un effort collectif et, par conséquent, nous appelons tous les pays, en particulier les pays du G20 et les autres grandes économies, à faire de même. Nous

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

ferons progresser les efforts mondiaux et régionaux visant à garantir une énergie propre abordable pour tous, en étant conscients du cheminement particulier de chaque pays.

Nous saluons les engagements pris lors de la COP28 de tripler la capacité mondiale de production d'énergie renouvelable et de doubler le taux annuel moyen mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030. L'efficacité énergétique est le premier catalyseur de la transition vers une énergie propre et en constitue un élément essentiel. Nous nous engageons également à atteindre l'objectif mondial de déploiement de 1 500 GW de stockage d'énergie dans le secteur de l'électricité d'ici 2030, y compris par le biais d'objectifs et de politiques déjà en place. Nous abandonnerons les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant les actions au cours de cette décennie cruciale afin d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, conformément aux meilleures données scientifiques disponibles. Nous concrétiserons ces engagements en élaborant et en mettant en œuvre des plans, des politiques et des actions au niveau national qui orienteront nos CDN et nos stratégies à long terme et se refléteront dans leur contenu, et en déployant des efforts intenses pour réduire la demande et l'utilisation des combustibles fossiles. Nous réaffirmons notre engagement à supprimer les subventions liées aux combustibles fossiles inefficaces d'ici 2025 ou plus tôt, et nous ferons rapport en 2025 sur les progrès accomplis. Nous invitons les autres pays à faire de même.

Nous réaffirmons le rôle important des marchés du carbone et de la tarification du carbone fortement intègres pour favoriser une réduction rentable des émissions, stimuler l'innovation et permettre une transformation vers la carboneutralité, et nous travaillerons ensemble et avec d'autres pour en accélérer l'utilisation ambitieuse.

Afin d'atteindre nos objectifs en matière de climat et d'aider tous les pays à tirer profit de la transition vers l'énergie propre, nous travaillerons avec nos partenaires pour mettre fin au soutien à toute nouvelle production d'énergie au charbon, accélérer les investissements dans les sources d'énergie renouvelables et propres et mettre en place des chaînes d'approvisionnement en énergie propre sûres, diversifiées et responsables. Nous réaffirmons notre volonté de parvenir à un secteur de l'électricité entièrement ou principalement décarboné d'ici 2035 et d'éliminer progressivement la production d'énergie au charbon existante dans nos systèmes énergétiques au cours de la première moitié des années 2030 ou dans un délai compatible avec le maintien d'une limite de 1,5 °C d'augmentation de la température, conformément aux trajectoires carboneutres des différents pays. Nous réitérons notre appel à d'autres pays et partenaires à unir leur voix à la nôtre pour mettre fin le plus tôt possible à l'autorisation et à la construction de nouvelles centrales au charbon dont les émissions ne sont pas atténuées. Nous ferons la promotion de la coopération à cette fin avec des

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

pays, des partenaires internationaux et des organisations pertinentes, y compris le secteur financier, et nous prenons acte du travail effectué par les membres de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon et de l'Accélérateur de la sortie du charbon à l'appui de ces objectifs.

Nous nous engageons à accélérer la transition vers la décarbonation dans le secteur industriel et particulièrement dans les industries où il est difficile de réduire les émissions. Nous allons promouvoir et faciliter l'augmentation des investissements dans le secteur industriel pour les technologies innovantes, l'électrification propre intelligente, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'utilisation directe du chauffage renouvelable, les bioénergies durables, la production durable d'énergie à partir des déchets, le biogaz et les biocarburants durables, l'hydrogène renouvelable, carboneutre et à faibles émissions en carbone et ses dérivés comme l'ammoniac et l'utilisation directe d'énergie renouvelable provenant de sources situées près des centres de demande, et le recours aux technologies de gestion du carbone. Nous nous engageons également à accélérer la réduction des émissions provenant des transports. Nous poursuivrons notre travail dans ces dossiers, notamment dans le cadre du Programme de décarbonation du secteur industriel du G7 ainsi que du Club climat, avec son ambitieux programme de travail.

Nous réaffirmons que la transition vers une économie carboneutre d'ici 2050 au plus tard devrait être inclusive et ne laisser personne pour compte, et qu'elle devrait être l'occasion de favoriser le développement social et la croissance économique. Pour ce faire, nous devons veiller à maximiser les avantages pour les économies locales et à atténuer les incidences sociales ou économiques négatives qui pourraient résulter de l'action climatique. Nous sommes conscients que la réduction des émissions de méthane provenant des activités liées aux combustibles fossiles au moyen de technologies déjà existantes est largement réalisable et rentable pour les activités pétrolières et gazières, et nous intensifierons nos efforts pour lutter contre les émissions de méthane conformément au niveau de réduction mondial d'au moins 35 % des émissions de méthane d'ici à 2035. Nous nous engageons à poursuivre un effort collectif en vue de réduire de 75 % les émissions mondiales de méthane provenant des combustibles fossiles, notamment en réduisant l'intensité des émissions de méthane issues des activités pétrolières et gazières d'ici à 2030, en élaborant une méthodologie solide et en utilisant des données de mesure. Nous nous engageons également à collaborer avec les pays producteurs de pétrole et de gaz de l'extérieur du G7, particulièrement en Afrique, pour qu'ils réduisent leurs émissions de méthane.

Réaffirmant les engagements que nous avons pris dans le cadre de la déclaration des dirigeants à Hiroshima en 2023, nous prenons note du fait que les pays du G7 ont réalisé d'importants progrès dans la réduction de leur dépendance aux combustibles fossiles russes, notamment en réalisant des économies d'énergie et en réduisant la

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

demande de gaz d'une manière compatible avec nos engagements de Paris. Nous prenons également note que dans leur gestion des conséquences mondiales de la guerre menée par la Russie sur l'approvisionnement en énergie, les prix du gaz, l'inflation et la vie des gens, ces pays tiennent compte de la nécessité absolue d'accélérer la transition vers l'énergie propre. Nous sommes conscients que le fait de limiter les recettes que la Russie tire de ses sources d'énergie est essentiel au soutien que nous apportons à l'Ukraine, et nous nous efforçons de mettre fin à une vaste dépendance aux importations de gaz russe et de hâter le plus possible la transition vers l'abandon de ces importations. Nous soulignons qu'une augmentation des livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) pourrait jouer un grand rôle à cet égard. Nous sommes également conscients que face à la crise actuelle et aux pénuries potentielles du marché du gaz qui lui sont liées, les investissements dans le secteur sont acceptables. Dans le contexte exceptionnel où nous accélérons l'élimination progressive de notre dépendance à l'égard de l'énergie russe, les investissements soutenus par l'État dans le secteur gazier peuvent constituer une réponse temporaire. Ils ne sont toutefois acceptables que dans un contexte national répondant à des critères clairement définis et que s'ils sont utilisés de manière compatible avec nos objectifs climatiques sans occasionner d'effets néfastes. Par exemple, les investissements peuvent viser des projets intégrés dans les stratégies nationales d'élaboration d'hydrogène renouvelable à faible teneur en carbone.

Les pays du G7 qui ont adopté l'énergie nucléaire ou qui approuvent son utilisation reconnaissent qu'elle constitue une excellente source d'énergie propre ou à émissions nulles et réaffirment sa capacité d'accélérer la transition vers la carboneutralité et d'améliorer la sécurité énergétique mondiale. Ils continueront à soutenir les efforts de coopération visant à renforcer de manière responsable la sûreté, la fiabilité et la résilience des chaînes d'approvisionnement nucléaires, tout en prônant une gestion responsable des déchets. Nous appuyons l'action sécuritaire, transparente et fondée sur les données scientifiques mise en œuvre par le Japon pour gérer de manière responsable le rejet des eaux traitées au moyen du système avancé de traitement des liquides (ALPS) et collaborer de manière proactive avec les scientifiques, d'autres partenaires et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les pays du G7 encourageront également la recherche et le développement de technologies innovatrices pour les réacteurs avancés et les petits réacteurs modulaires, y compris les microréacteurs, travailleront collectivement pour faciliter l'accès aux outils de financement de projets et soutiendront la collaboration sectorielle. Ils prennent acte de la Déclaration mondiale visant à tripler la capacité de production d'énergie nucléaire mondiale d'ici 2050, lancée lors de la COP28. Nous continuerons à réduire la dépendance à l'égard des produits nucléaires civils et des produits connexes en provenance de Russie, notamment en nous efforçant d'aider les pays qui cherchent à

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

diversifier leurs sources d'approvisionnement. Nous soulignons l'importance pour tous les pays et leurs populations respectives de veiller à ce que les normes les plus élevées qui soient aient été mises en place en matière de sûreté et de sécurité nucléaires.

La technologie de l'énergie de fusion est susceptible d'apporter une solution durable aux défis planétaires que représentent les changements climatiques et la sécurité énergétique. Nous encouragerons la collaboration internationale pour accélérer la conception de centrales de fusion et la démonstration de leur fonctionnement afin de stimuler les investissements privés et de rendre la population partie prenante de ces efforts. Dans ce but, nous nous engageons à créer un groupe de travail du G7 sur l'énergie de fusion. Nous œuvrerons aussi à favoriser la compatibilité de la réglementation relative à la fusion. Pour renforcer la coopération dans ce domaine, nous saluons la décision de l'Italie et de l'AIEA d'accueillir à Rome la réunion ministérielle inaugurale du Groupe mondial de l'énergie de fusion.

Nous rappelons notre promesse d'aborder de manière globale la sécurité énergétique, la crise climatique et les risques géopolitiques. Dans ce contexte, nous encourageons vivement les partenariats internationaux visant à rendre les chaînes d'approvisionnement des minéraux critiques et des matières premières critiques plus diversifiées, transparentes, résilientes, responsables, circulaires, économes en ressources et durables. Nous soutiendrons la création de valeur locale dans les chaînes d'approvisionnement des minéraux critiques, conformément aux règles de l'OMC. Nous nous efforçons de promouvoir des normes environnementales, sociales et de gouvernance internationales rigoureuses sur l'extraction, le traitement et le recyclage des minéraux critiques. Ce faisant, nous tirerons parti des possibilités économiques et de développement qui en découlent, en particulier dans les pays à faible revenu, notamment par la mise en œuvre du Plan en cinq points pour la sécurité des minéraux critiques, ainsi que par l'intermédiaire de l'AIEA, du Partenariat pour la sécurité des minéraux, du Partenariat pour le renforcement de chaînes d'approvisionnement résilientes et inclusives (RISE) et de l'Alliance pour des minéraux critiques durables.

Nous nous efforcerons d'accélérer les investissements dans l'énergie propre et de mettre en place les chaînes d'approvisionnement sûres, responsables et diversifiées nécessaires pour atteindre ces objectifs, en collaboration avec des partenaires du monde entier.

Nous sommes déterminés à garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable, propre et moderne dans les pays en développement, en particulier en Afrique, compte tenu des possibilités que présente la transition vers l'énergie propre pour ouvrir une nouvelle ère de productivité, de croissance industrielle et de développement économique, et pour faire avancer la priorité de la cuisson propre sur le continent. Nous sommes prêts à jouer un rôle central pour soutenir les ambitions et les efforts

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

de l'Afrique pour se doter d'infrastructures et de chaînes d'approvisionnement adéquates en matière d'énergie propre. Pour cette raison, nous lançons l'initiative L'énergie au service de la croissance en Afrique, aux côtés de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie, du Kenya, du Mozambique, du Nigéria et de la République du Congo, et nous réjouissons à l'avance de l'adhésion d'autres partenaires. Cette initiative stimulera les investissements dans l'énergie propre sur tout le continent, selon le principe d'une importante prise en charge par les pays africains, pour contribuer à éliminer les écarts et les obstacles persistants et à susciter une croissance et un développement industriels durables, caractérisés par la résilience et l'inclusion. Nos efforts viseront à faire en sorte que l'Afrique puisse réaliser son potentiel pour devenir un pôle mondial de l'énergie durable en utilisant des plateformes pertinentes telles que le Centre du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour le climat, l'énergie et l'environnement créé par la présidence italienne.

En outre, nous soutenons fermement la création de nouvelles capacités de production d'énergie durable en Afrique et en Méditerranée pour contribuer aux objectifs mondiaux de décarbonation, dans notre lutte commune contre les changements climatiques, ainsi que l'accroissement de l'interconnectivité pour aider à réduire le coût de la transition énergétique. Nous encourageons et soutenons activement l'accélération de l'investissement privé, notamment au moyen de partenariats public-privé, en renforçant l'intégration de l'Afrique au marché mondial de l'énergie, en particulier dans la région méditerranéenne.

Nous continuons d'explorer des sources de financement novatrices à l'appui de l'action en faveur du climat et de la biodiversité et de l'énergie propre, ainsi que des mécanismes novateurs comme le paiement des services écosystémiques, les obligations vertes et les crédits pour la biodiversité à haute intégrité assortis de garanties environnementales et sociales. En particulier, nous soutenons l'émission d'obligations vertes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en particulier sur le continent africain, afin d'encourager l'injection de capitaux privés dans des investissements durables et la croissance des marchés de capitaux, conformément aux initiatives existantes comme l'Initiative mondiale sur les obligations vertes.

Nous reconnaissons l'importance de la marge de manœuvre budgétaire et de la mobilisation des ressources provenant de toutes les sources afin d'intensifier l'action pour le climat et le développement, en particulier pour les pays à faible revenu et vulnérables, et convenons que les efforts pour lutter contre les changements climatiques et la pauvreté vont de pair. Nous mettrons en œuvre des cadres politiques efficaces pour stimuler les investissements publics et privés nécessaires. Dans ce

contexte, nous voyons d'un bon œil le Menu d'options stratégiques pour une transition juste vers la carboneutralité et le Cadre général pour les programmes d'assurance public-privé contre les aléas naturels comme mesures possibles.

Nous travaillerons avec les banques multilatérales de développement (BMD), les institutions financières internationales (IFI) et d'autres donateurs pour le climat afin de coordonner nos efforts pour financer l'action climatique, les solutions fondées sur la nature et des projets d'énergie durable dans les pays en développement, notamment en soutenant le financement privé et la mobilisation des ressources nationales. Dans notre soutien international visant le secteur de l'énergie, nous donnerons réellement la priorité à l'accélération de la transition vers l'énergie propre. Nous appelons les autres grandes économies et toutes les entités concernées à en faire de même.

Nous attendons avec intérêt de fixer un nouvel objectif quantifié collectif pour le financement climatique à la COP29 et reconnaissons qu'il s'agit là d'une occasion inégalable de renforcer le cadre international pour le financement climatique en cette décennie cruciale pour que la cible de 1,5 °C de réchauffement demeure à notre portée. Nous soulignons que les pays du G7 comptent apporter une contribution prépondérante à l'atteinte d'un objectif adapté, tout en faisant ressortir l'importance d'inclure les pays capables de contribuer à toute mobilisation internationale de fonds publics. Selon l'évaluation de l'OCDE, les pays avancés ont dépassé en 2022 l'objectif annuel de 100 milliards de dollars américains en financement climatique pour les pays en développement, une réalisation dont nous nous réjouissons.

Nous notons que, malgré les progrès réalisés, il est nécessaire de continuer à intensifier l'action et le soutien, y compris le financement de l'adaptation aux changements climatiques, comme le demande le Pacte de Glasgow pour le climat. Nous continuerons d'aider les pays en développement les plus vulnérables à traduire leurs plans nationaux d'adaptation et autres instruments nationaux d'adaptation en plans d'investissement fondés sur leurs besoins et leurs priorités, notamment par l'intermédiaire du Centre d'accélération de l'adaptation du G7.

Nous soulignons l'importance de mobiliser l'ensemble de la société, en faisant véritablement participer les personnes et les communautés en première ligne de la triple crise, y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones. Nous reconnaissons qu'ils sont touchés de manière disproportionnée par les impacts des changements climatiques et notons leur rôle essentiel en tant que chefs de file et agents de changement.

Considérant le rôle que peuvent jouer les jeunes générations pour promouvoir l'action climatique et façonner un avenir plus durable, nous devons leur donner les moyens de se faire entendre et de participer aux efforts. En nous appuyant sur des initiatives

couronnées de succès, comme le programme Youth4Climate, nous nous engageons à accroître la portée des initiatives menées par les jeunes, à améliorer les possibilités d'éducation et à renforcer les représentations faites à cet égard.

Nous sommes déterminés à arrêter et à inverser la perte de biodiversité d'ici 2030, ainsi qu'à mettre en œuvre rapidement et intégralement le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM) et à atteindre chacun de ses objectifs et cibles, y compris les cibles de 30 % d'ici 2030. Les membres du G7 qui sont parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) réviseront et soumettront leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité mis à jour conformément au CMBKM ou communiqueront leurs objectifs nationaux en fonction du CMBKM avant la 16^e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité. Nous rappelons notre engagement antérieur d'augmenter notre financement national et international pour la nature d'ici 2025 et d'augmenter substantiellement et progressivement le niveau des ressources financières provenant de toutes les sources, y compris en apportant un soutien au Fonds pour l'environnement mondial. Nous promettons de faire concorder tous les flux financiers et budgétaires pertinents avec le CMBKM. Nous notons que la cible 19 du Cadre vise à mobiliser pour la biodiversité au moins 200 milliards de dollars américains par an d'ici 2030 provenant de toutes sources, dont 20 milliards de dollars américains par an d'ici 2025 et 30 milliards de dollars américains par an d'ici 2030, par le biais de ressources financières internationales. Nous sommes tous encore inquiets des mesures d'encouragement, y compris les subventions, néfastes pour la biodiversité, et demandons à toutes les organisations concernées de continuer à collaborer avec nous, notamment en nous aidant à cerner ces mesures. De plus, nous nous employons tous à remplir nos engagements respectifs à cet égard, y compris, entre autres, à cerner ces mesures d'encouragement d'ici 2025 et à les réorienter ou à les éliminer tout en renforçant les mesures d'encouragement favorables à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité d'ici 2030 au plus tard, en prenant sans délai des premières mesures en ce sens.

Dans ce contexte, nous nous engageons à arrêter et à inverser la déforestation et la dégradation des forêts et des terres d'ici 2030 à l'échelle mondiale. Nous sommes déterminés à promouvoir la gestion durable des forêts et l'utilisation durable des bois et à favoriser la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables qui dissocient la production agricole de la déforestation et de la dégradation des forêts et des terres, en reconnaissant l'importance de mesures axées sur la demande et l'offre. Nous nous engageons à concevoir des solutions de financement novatrices pour la conservation, la protection et la restauration des forêts et, dans ce contexte, nous saluons le lancement de trains de mesures nationaux pour les forêts, la nature et le climat à la COP28. Nous prendrons également des mesures pour gérer les effets négatifs des feux de forêt extrêmes, les prévenir et y remédier.

Nous réitérons notre profonde préoccupation pour la santé des océans et des mers, et sommes unis dans l'appel à une action transformatrice au sujet de la gouvernance des océans pour faire face à la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution. Nous nous emploierons à faire en sorte que la 3^e Conférence des Nations Unies sur l'océan en 2025 soit une réussite à cet égard. Nous nous engageons à œuvrer en faveur du dépôt rapide d'instruments de ratification, d'approbation, d'acceptation ou d'adhésion à l'égard de l'accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale et à contribuer à ce qu'il entre en vigueur et soit mis en œuvre sans tarder.

Nous accélérerons les efforts visant à dissocier la croissance économique des effets négatifs sur l'environnement et de l'utilisation des ressources primaires en élargissant la transformation de nos économies pour qu'elles deviennent carboneutres, circulaires, résilientes face au climat, sans pollution et positives pour la nature. Nous nous engageons à mettre fin à la pollution par le plastique avec l'ambition de réduire à zéro la pollution additionnelle par les plastiques d'ici 2040 et, au besoin, à réduire la production et la consommation mondiales de polymères sous formes primaires dans le cadre des mesures que nous prenons dans le cycle de vie complet du plastique. Nous soutenons les efforts visant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par le plastique qui soit le plus ambitieux possible d'ici la fin de 2024, sur la base d'une démarche globale qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie du plastique. Nous poursuivons également nos efforts visant à réduire la pollution atmosphérique. Nous appelons la communauté internationale à en faire de même. Nous intensifierons nos efforts pour accroître l'efficacité et l'économie circulaire. Il s'agit là de deux moyens pouvant réduire la pression exercée sur les ressources primaires et grandement contribuer à atténuer les effets négatifs de l'extraction et de la transformation des ressources, tout en accroissant la résilience de nos économies face aux chocs futurs potentiels et en favorisant l'innovation et la durabilité.

Une eau saine et des sols et des écosystèmes sains, y compris les écosystèmes marins et côtiers, sont essentiels pour préserver la vie et les moyens de subsistance et atténuer les effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, y compris les déplacements de populations induits par le climat, en particulier en Afrique. Nous exprimons notre préoccupation quant aux pratiques commerciales déloyales et non durables sur le plan environnemental de la Russie concernant les poissons et les fruits de mer. Nous attendons avec intérêt les résultats positifs de la prochaine Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP16 à la CDB) en Colombie ainsi que de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP16 à la CNUCLD) en Arabie saoudite. Dans ce but, la présidence italienne du G7 met en place un centre

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

sur l'utilisation durable des terres, consacré à la promotion d'une approche collaborative et commune à l'égard des initiatives d'utilisation durable des terres en Afrique et dans le bassin méditerranéen. Reconnaisant l'importance de l'eau et de l'assainissement pour le développement durable, la prospérité et la paix, nous approuvons la création d'une Coalition du G7 sur l'eau pour coordonner notre action et renforcer notre coopération sur les questions liées à l'eau et nous nous réjouissons de l'organisation du sommet « One Water » à Riyad, en marge de la COP16 à la CNUCLD.

Nous réaffirmons le rôle essentiel que nos institutions financières de développement (IFD) peuvent jouer pour contribuer à la mobilisation de fonds provenant de toutes les sources pour faire progresser la réalisation des engagements du G7 en matière d'énergie, de climat et d'environnement.

Intelligence artificielle, science, technologie et innovation

L'intelligence artificielle (IA) peut jouer un rôle crucial pour favoriser le progrès et le développement de nos sociétés. Nous encouragerons une IA sûre, sécurisée et digne de confiance. Nous œuvrerons en faveur d'une transformation numérique inclusive, centrée sur l'humain et qui sous-tend la croissance économique et le développement durable, de façon à en optimiser les avantages tout en gérant les risques, conformément à nos valeurs démocratiques communes et au respect des droits de la personne.

À cet égard, nous reconnaissons la nécessité d'adopter des cadres de gouvernance de l'IA qui favorisent l'inclusion, afin de nous aider à exploiter le potentiel de l'IA d'une manière qui respecte ces valeurs et favorise son développement tout en atténuant les risques, notamment en ce qui concerne les droits de la personne, et en évitant la fragmentation de la gouvernance. Nous travaillerons à l'atteinte de ces objectifs en coopérant activement avec d'autres parties prenantes, organisations et initiatives, s'il y a lieu, comme le Partenariat mondial sur l'IA et l'OCDE. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les résultats du Sommet sur l'IA à Séoul et sur les prochains jalons à venir, notamment le Sommet de l'avenir des Nations Unies de cette année et le Sommet pour l'action sur l'IA en 2025.

Reconnaisant l'importance de faire progresser le Processus d'Hiroshima sur l'IA pour qu'il donne des résultats, nous accueillons favorablement le soutien à cet égard de pays et d'organisations au-delà du G7, comme l'illustre la formation du Groupe des amis du processus.

Nous intensifierons nos efforts pour accroître l'interopérabilité de nos cadres de gouvernance de l'IA afin de favoriser plus de certitude, de transparence et de responsabilité, tout en reconnaissant que les façons de procéder et les instruments

stratégiques peuvent varier d'un pays du G7 à l'autre. Nous adopterons une approche fondée sur le risque dans le cadre de ces efforts, afin de favoriser l'innovation et une croissance forte, inclusive et durable. À cette fin, nous travaillerons en coordination plus étroite pour faire évoluer nos cadres de gouvernance et de réglementation, notamment par la mise en commun des meilleures pratiques. Nous accroîtrons nos consultations régulières. Nous nous engageons également à renforcer la coordination entre nos instituts et bureaux respectifs axés sur l'IA afin de progresser vers une compréhension commune de la gestion du risque et de faire avancer les normes internationales sur le développement et le déploiement de l'IA. Nous saluons les efforts déployés par nos ministres de l'industrie, de la technologie et du numérique pour parvenir aux résultats du Processus d'Hiroshima sur l'IA publiés l'an dernier, y compris l'élaboration d'un cadre de déclaration pour le suivi du Code de conduite international pour les organisations développant des systèmes d'IA avancés. Nous attendons avec intérêt le projet pilote du cadre de déclaration, élaboré de concert avec l'OCDE, en vue de la réunion des ministres de l'industrie, de la technologie et du numérique en octobre. Nous travaillerons à la conception d'une marque qui pourra être utilisée pour identifier les organisations qui participent volontairement au cadre de production de rapports du Code et le mettent en application.

Nous accueillons favorablement la trousse d'outils du G7 sur l'intelligence artificielle dans le secteur public, qui peut aider les gouvernements à fournir de meilleurs services à nos économies et à nos sociétés, tout en protégeant les droits de la personne et les libertés fondamentales.

Nous veillerons à ce que l'IA permette d'accroître la productivité, les emplois de qualité et un travail décent, de donner aux travailleurs plus de moyens d'agir, de favoriser l'inclusion et l'égalité des chances dans le monde du travail et de renforcer les politiques actives du marché du travail, notamment en favorisant la transparence et le dialogue avec les associations de travailleurs. Pour ce faire, nous lancerons un Plan d'action sur l'utilisation de l'IA dans le monde du travail. Nous demandons à nos ministres du Travail d'élaborer ce plan d'action, en envisageant des mesures concrètes pour tirer pleinement parti du potentiel de l'IA afin de garantir un travail décent et les droits des travailleurs et l'accès sans restriction à des possibilités adéquates de perfectionnement ou de recyclage professionnel, tout en remédiant aux défis et aux risques possibles pour nos marchés du travail. Nous soulignons la nécessité de prévoir les compétences qui seront requises dans l'avenir, d'offrir des possibilités d'études supérieures et de doter les travailleurs et les employeurs des aptitudes et des compétences nécessaires pour concevoir, adopter et travailler avec une IA centrée sur l'humain, sûre, sécurisée et digne de confiance. Dans ce contexte, nous soulignons aussi l'importance de l'innovation en éducation, de la mobilité internationale des talents, des compétences numériques et de l'apprentissage personnalisé tout au long de la vie pour répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée. Nous saluons et

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

encourageons les efforts du secteur privé visant à combler les lacunes en matière de compétences, notamment par l'intermédiaire du Groupe de travail sur l'avenir du travail du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle.

Reconnaissant le rôle clé que les nouvelles technologies peuvent jouer dans la croissance économique, nous nous engageons à renforcer la coopération pour encourager l'adoption et le développement de nouvelles technologies, y compris l'IA, parmi les micro, petites et moyennes entreprises, pour favoriser ainsi une croissance économique inclusive.

Considérant l'avenir que nous voyons poindre pour les nouvelles technologies, nous encourageons la transparence et le respect des droits des travailleurs et des normes du travail reconnus à l'échelle internationale à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement de l'IA. Nous encourageons également nos autorités de la concurrence à surveiller l'évolution de l'industrie de l'IA, en vue de résoudre les problèmes de concurrence potentiels et de prévenir les effets négatifs à un stade précoce.

Nous œuvrerons aussi, notamment avec les pays en développement et les économies émergentes, à combler les fractures numériques, y compris le fossé numérique entre les hommes et les femmes, et à parvenir à l'inclusion numérique. Nous saluons la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée « Saisir les possibilités offertes par des systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour le développement durable », qui fait progresser les discussions internationales sur l'IA, notamment pour promouvoir un accès équitable aux avantages de l'IA pour tous. Nous tirerons parti des avantages de l'IA à l'appui des ODD en comblant les lacunes dans les technologies pour le développement et en renforçant les écosystèmes de recherche et développement. À cette fin, les pays du G7 cherchent à promouvoir des pratiques, outils et solutions sûrs, sécurisés et inclusifs pour que nos partenaires puissent profiter des avantages de l'IA et de l'informatique de pointe pour faire progresser les travaux à cet égard. À cet égard, nous saluons la décision de la présidence italienne d'établir le Centre d'IA pour le développement durable, en collaboration avec le PNUD. Ce centre vise à établir des partenariats multipartites pour soutenir les écosystèmes numériques locaux en IA, à renforcer les capacités pour faire progresser l'IA au service du développement durable et à compléter les initiatives existantes, notamment le partenariat des donateurs de l'IA pour le développement.

Nous réaffirmons l'importance de mettre en œuvre la libre circulation des données dans la confiance pour permettre des flux de données transfrontaliers fiables et revigorer l'économie numérique dans son ensemble, tout en préservant la capacité des gouvernements d'agir à l'appui d'objectifs d'intérêt public légitimes. Nous

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

appréciations à sa juste valeur le rôle de premier plan que joue l'OCDE pour favoriser la libre circulation des données dans la confiance et nous saluons les travaux de son groupe d'experts à cet égard.

Reconnaissant l'importance cruciale d'établir, à l'échelle mondiale, des chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs résilientes et fiables, nous nous félicitons de la création d'un groupe de contact du G7 pour les semi-conducteurs. Ce groupe renforcera notre coordination en ce qui concerne la gestion des enjeux qui ont une incidence sur l'industrie des semi-conducteurs. Nous ferons également progresser notre coopération en ce qui concerne la connectivité sécurisée et résiliente par câble sous-marin, en particulier pour les routes stratégiques telles que l'Arctique et le Pacifique. Nous nous efforcerons notamment de mieux coordonner les exigences techniques en matière de sécurité et de faire progresser la recherche sur la viabilité économique et environnementale de la connectivité par câble.

Compte tenu du potentiel de développement de la technologie quantique, nous adopterons ou mettrons en œuvre nos stratégies quantiques respectives. Nous affirmons également notre engagement à promouvoir l'innovation responsable en matière de biotechnologie, notamment en ce qui concerne sa convergence avec l'IA.

Nous soutenons le développement de la science de pointe, des technologies émergentes et des infrastructures de recherche pour relever les défis mondiaux et notamment mieux comprendre le lien qui existe entre l'océan, le climat et la biodiversité. Nous soulignons également l'importance de promouvoir la mobilité internationale des talents et la circulation des technologies émergentes au sein du G7 et des pays partenaires, ainsi que de coopérer avec les pays à revenu faible ou intermédiaire. Nous réitérons ainsi notre engagement à l'égard de la science ouverte de même que de la sécurité et de l'intégrité de la recherche.

Nous soutenons la poursuite des efforts visant à promouvoir et à renforcer la sécurité et l'intégrité de la recherche, en collaboration avec des partenaires aux vues similaires. Nous nous félicitons de l'ouverture de l'Académie virtuelle du G7 aux partenaires non membres du G7 aux vues similaires, ce qui permettra d'échanger les meilleures pratiques et politiques en matière de sécurité et d'intégrité de la recherche. Nous nous réjouissons également du fait que l'Italie tiendra cette année une conférence du G7 portant sur ces sujets.

Nous reconnaissons l'influence de l'IA sur le domaine militaire et la nécessité d'établir un cadre de développement et d'utilisation responsables. Nous constatons avec satisfaction que de nombreux pays ont approuvé la Déclaration politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence et de l'autonomie artificielles et l'appel à l'action à cet égard, et nous encourageons les autres États à faire de même pour veiller

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

à ce que l'IA soit utilisée de manière responsable et conforme au droit international applicable dans le secteur militaire, en particulier au droit international humanitaire, et à ce qu'elle renforce la sécurité internationale.

Nous soutenons fermement la mise en œuvre des lignes directrices internationales adoptées par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies, une mesure que nous considérons comme urgente et nécessaire. Nous saluons les efforts nationaux visant à trouver de nouvelles solutions pour réduire et éliminer les débris spatiaux, ce qui comprend la poursuite des recherches visant à concevoir des technologies de réduction et d'élimination des débris orbitaux, ainsi que l'élaboration de normes et de règlements relatifs à la durabilité de l'espace.

Nous sommes favorables à la création du Groupe de Venise sur la justice, qui assurera une fonction de coordination à l'échelle du G7 pour relever les défis mondiaux, notamment ceux liés à l'IA, en s'appuyant sur notre expertise en matière de justice et d'application de la loi. Nous sommes conscients des répercussions du déploiement de l'IA dans le secteur de la justice et reconnaissons que l'utilisation des systèmes d'IA ne doit pas interférer avec le pouvoir décisionnel des juges ou l'indépendance judiciaire.

Travail et emploi

Nous continuerons à promouvoir la qualité des emplois et le travail décent ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail, y compris le droit à un environnement de travail sûr et sain, en soulignant le rôle important du dialogue social et des négociations collectives. Nous nous engageons à garantir le respect intégral des normes internationales du travail et des droits de la personne, en particulier les conventions fondamentales adoptées par l'Organisation internationale du travail, afin de promouvoir des conditions de travail équitables et non exploitantes, y compris dans les chaînes de valeur mondiales. Nous encouragerons la coopération technique relativement à ces questions et intensifierons nos efforts pour abolir toutes les formes de travail forcé et obligatoire ainsi que le travail des enfants. Nous continuerons à faire progresser l'inclusion des personnes handicapées et l'égalité sous toutes ses formes, ce qui comprend l'égalité des sexes, dans le monde du travail. Nous soulignons l'importance de continuer à investir dans le capital humain et les systèmes d'apprentissage continu qui offrent des possibilités d'emploi de qualité pour tous, y compris dans l'économie verte et numérique. Pour relever les défis des sociétés vieillissantes, nous continuerons à travailler pour accroître la résilience des marchés du travail et promouvoir le vieillissement actif et en santé, en nous attaquant aux obstacles à la participation au marché du travail, en particulier pour les groupes sous-représentés. Nous encouragerons également les solutions visant à améliorer les

conditions de travail dans le secteur des soins afin de le rendre plus attrayant pour les chercheurs d'emploi et les travailleurs qualifiés et pour mieux soutenir nos citoyens tout au long de leur vie.

Cybersécurité

La sécurité de nos sociétés dépend de plus en plus d'une utilisation du cyberspace ouverte, interopérable, sûre, résiliente et respectueuse des droits de la personne. Nous comptons sur la poursuite des travaux du Groupe d'experts en cybernétique d'Ise-Shima pour promouvoir un comportement responsable des États dans le cyberspace, grâce à l'application du droit international, y compris le droit humanitaire international, à des mesures efficaces pour instaurer la confiance, à des initiatives ciblées de renforcement des capacités fondées sur une approche multipartite, et à l'intégration de la cybersécurité dans le programme de développement. Nous réaffirmons notre soutien au Programme d'action destiné à promouvoir le comportement responsable des États en matière d'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) dans le contexte de la sécurité internationale, en tant que mécanisme permanent et orienté vers l'action pour tenir des discussions sur la cybersécurité au sein des Nations Unies à partir de 2025.

Nous sommes déterminés à contrer les menaces stratégiques et à forcer les cyberacteurs malveillants à répondre de leurs actes. Nos institutions compétentes intensifieront leurs efforts pour accroître l'échange d'informations et la coordination. Nous sommes résolus à prendre des mesures concrètes pour améliorer notre résilience collective par l'intermédiaire du nouveau Groupe de travail sur la cybersécurité du G7, tout en mettant à profit les synergies avec le Groupe d'experts en cybernétique d'Ise-Shima.

Nous avons adopté une approche en quatre volets pour lutter contre les cyberactivités malveillantes : i) promouvoir des comportements responsables de la part des États dans le cyberspace; ii) améliorer la cybersécurité, y compris dans le secteur privé; iii) concevoir et utiliser des outils pour lutter contre les comportements malveillants de certains États et les cybercriminels, les dissuader d'agir et perturber les infrastructures qu'ils utilisent, notamment en renforçant la coordination des processus d'attribution; et iv) renforcer les capacités de nos partenaires en matière de cybersécurité.

Pour contrer l'augmentation des attaques de rançongiciels, nous continuons de faire le meilleur usage possible de l'Initiative internationale de lutte contre les rançongiciels et nous coordonnerons nos efforts afin d'éviter le paiement de rançons. Nous envisagerons également des mesures en vue d'imposer des coûts aux acteurs malveillants.

Nous constatons une augmentation des cybermenaces envers les infrastructures essentielles, en particulier dans le secteur de l'énergie, qui est hautement ciblé par des pays adversaires et des criminels. Nous poursuivrons les discussions sur les bonnes pratiques en matière de cybersécurité dans ces secteurs, y compris pour trouver des moyens d'augmenter la résilience et la sécurité des chaînes d'approvisionnement, dans le respect des cadres réglementaires existants. Pour inciter les entreprises technologiques à fabriquer des produits plus sûrs pour l'Internet des objets, nous explorerons sans tarder des avenues pour une reconnaissance mutuelle des plans en vue de produits à l'abri des cyberattaques. Nous encourageons fortement les fabricants à améliorer la sécurité des produits tout au long de leur cycle de vie et à miser sur la sécurité dès la conception et sur la sécurité par défaut.

Nous sommes prêts à travailler avec tous ceux et celles qui partagent notre objectif commun de garantir un cyberspace qui soutient les sociétés inclusives et démocratiques, réduit l'écart entre les hommes et les femmes dans ce domaine, et favorise les partenariats multipartites, y compris avec le secteur privé.

Migration

Nous affirmons notre engagement collectif à aborder les migrations en tant que phénomène mondial, à relever les défis qu'elles posent, et à saisir les occasions qu'elles offrent à l'échelle mondiale, grâce à une approche intégrée, globale et équilibrée, dans le respect du droit international. Nous reconnaissons que l'élaboration de solutions durables et inclusives pour gérer efficacement les migrations dans l'intérêt de tous, y compris des pays à revenu faible et intermédiaire faisant face à d'importantes pressions migratoires, exige la prise de mesures collectives dans un esprit d'engagement et de responsabilité partagée. Nous nous efforcerons d'assurer une gouvernance des migrations de plus en plus efficace et durable dans le cadre de nos obligations internationales et des conventions et traités pertinents. Ce faisant, nous réaffirmons notre engagement à assurer le respect intégral des droits de la personne et des libertés fondamentales de chaque personne, quel que soit son statut migratoire, et rappelons le droit de chaque personne de demander l'asile en cas de persécution, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de demander une protection internationale, comme l'établit la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

Dans ce contexte, nous renforcerons la coopération en promouvant une approche en trois volets, en partenariat avec les pays d'origine et de transit, et nous nous concentrerons sur les points suivants : i) les causes profondes de la migration irrégulière, par l'entremise d'initiatives de développement durable, d'investissements économiques et d'efforts de stabilisation, en partenariat avec les pays d'origine et de transit; ii) les efforts visant à améliorer la gestion frontalière et l'exécution de la loi aux

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

frontières, et à lutter contre les réseaux de crime organisé transnational impliqués dans le passage de clandestins et la traite des personnes; iii) les voies de migration sûres et régulières. Notre vision s'inspire également des principes du Processus de Rome, de la Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection, et du Forum mondial sur la migration et le développement.

Dans le cadre du premier pilier, nous redoublerons d'efforts pour nous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés, comme les conflits, l'instabilité politique, la pauvreté, la criminalité, la corruption et les violations des droits de la personne. Nous reconnaissons également que les changements climatiques multiplient les risques, recoupant et exacerbant les autres facteurs de mobilité. Nous avons pour objectif de favoriser l'établissement de partenariats globaux et équitables entre les pays d'origine, de transit et de destination afin d'ouvrir la voie à des solutions structurelles à long terme qui contribuent au développement durable, à la résilience et à la stabilité. Nous renforcerons la collaboration et les efforts régionaux pour soutenir la gouvernance et les conditions économiques, sociales et environnementales, permettant à toutes les personnes de vivre et de s'épanouir dans leur pays, en préservant leur sécurité, leurs droits et leur dignité. À cet égard, nous reconnaissons que les pays d'origine et les pays et communautés accueillant un grand nombre de migrants et de réfugiés peuvent avoir besoin d'une aide financière internationale pour soutenir le développement, l'aide humanitaire, la sécurité, la santé publique, l'éducation et l'emploi. Pour ce faire, nous mettrons à contribution nos politiques et nos actions afin de nous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière.

En ce qui concerne le deuxième pilier, nous intensifierons nos efforts pour prévenir et contrecarrer la migration irrégulière, contrer les activités illégales qui la facilitent et relever les défis qu'elle pose pour les individus et les sociétés. Nous affirmons le droit souverain de chaque État d'avoir mainmise sur leurs frontières et leur droit de gérer les flux migratoires au sein de leur territoire, conformément au droit international. Nous promouvons les mesures qui sont conformes au droit international, notamment pour ce qui touche les droits de la personne et le principe du non-refoulement. Nous adopterons une approche globale et travaillerons à l'élaboration de stratégies visant à dissuader les personnes de s'engager sur les voies périlleuses de la migration irrégulière.

Nous nous attacherons particulièrement à renforcer les politiques et les processus concernant la gestion frontalière et les visas, par exemple pour lutter contre les réseaux de trafic illicite de migrants et de traite de personnes. Nous unirons nos efforts pour favoriser le retour sûr et digne des personnes qui ne peuvent rester et pour soutenir les mesures de réintégration durable dans les pays d'origine. Nous

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

miserons sur nos actions diplomatiques collectives pour inciter les pays à réadmettre leurs ressortissants, conformément à leurs engagements internationaux et par l'application de procédures officielles.

Conformément à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (CNUCTO) et aux protocoles s'y rapportant, nous veillerons également au renforcement de nos mesures pour empêcher, contrecarrer et démanteler les réseaux criminels organisés qui tirent profit du trafic illicite de migrants et de la traite de personnes, et pour porter atteinte à leurs modes d'activité. C'est dans cette perspective que nous lançons la Coalition du G7 pour prévenir et combattre le trafic de migrants. Dans le cadre de cette initiative, nous favoriserons la coopération accrue en matière de capacités d'enquête, en mobilisant les autorités compétentes des pays de départ, de transit et de destination. Nous favoriserons l'amélioration et une plus grande fiabilité des échanges de données, qui sont essentiels dans le cadre des interventions conjointes des forces de l'ordre qui sont fondées sur des faits et visent à contrer les réseaux de trafic illicite et de traite de personnes. Nous mettrons en œuvre une approche consistant à « suivre la piste de l'argent » afin de mener efficacement des enquêtes, de repérer et de perturber les réseaux criminels en nous attaquant aux aspects financiers, y compris en renforçant la coopération en matière de confiscation des avoirs. Nous reconnaissons en outre qu'il est important de sensibiliser et d'informer les migrants potentiels au sujet des risques liés au trafic illicite de migrants et à la traite de personnes, afin de les dissuader de s'aventurer sur des routes migratoires périlleuses. Nous demanderons aux ministres de l'intérieur et de la sécurité du G7 de créer un plan d'action spécial pour faire progresser la Coalition du G7. Ce plan d'action, élaboré avec d'autres ministres concernés, sera adopté lors de la prochaine réunion des ministres de l'Intérieur et de la Sécurité. Lors de la mise en œuvre de ce plan d'action, nous veillerons à ce que la Coalition travaille dans le cadre de partenariats et de mécanismes existants, notamment avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres organes compétents des Nations Unies, le Groupe d'action financière, INTERPOL, EUROPOL, l'Alliance mondiale de l'Union européenne contre le trafic de migrants, et au moyen de cadres du G7 tels que le Groupe Rome-Lyon et le Groupe de Venise pour la justice.

Quant au troisième pilier, nous reconnaissons l'importance des voies de migration sûres et régulières pour les migrants et les réfugiés dans le cadre de stratégies globales de gestion des migrations selon une approche axée sur l'ensemble de la route. Les voies de migration régulières représentent des solutions de rechange réalistes à la migration irrégulière et au recours à des réseaux spécialisés dans le trafic illicite et la traite et ont le potentiel de les réduire. De plus, elles contribuent à la prévention des effets humanitaires néfastes de la migration sur des voies périlleuses. À cet égard, nous réaffirmons notre engagement à l'appui de migrations sûres,

ordonnées et régulières, et nous reconnaissons les avantages économiques et sociaux importants que les migrants peuvent apporter à nos pays ainsi que dans les pays à revenu faible à intermédiaire, notamment par les transferts de fonds.

Les voies régulières doivent répondre aux exigences nationales et être conformes à nos lois, à nos décisions souveraines et aux principes de recrutement juste. Dans un esprit de responsabilité commune, nous favoriserons la coopération touchant les voies régulières, notamment en aidant les pays partenaires à améliorer la gouvernance en matière de migration tout en relevant les défis et en gérant les risques associés à la migration irrégulière. Dans ce contexte, nous reconnaissons les efforts régionaux continus qui visent à mobiliser des talents et à favoriser la mobilité professionnelle ainsi que les programmes visant à établir et à maintenir des voies efficaces pour la réinstallation. Ces initiatives peuvent offrir aux migrants des voies sûres et légales tout en répondant aux besoins de main-d'œuvre dans les pays de destination. Elles doivent être conçues en tenant compte des besoins des populations vulnérables et selon des approches adaptées au sexe et à l'âge, afin de prévenir l'abus et l'exploitation, de protéger les droits de la personne et la dignité humaine, et d'accroître la sûreté et la sécurité dans le monde entier. C'est pourquoi nous continuerons d'offrir des voies de migration régulières dans nos grands cadres politiques, y compris des voies pour les travailleurs en partenariat avec les pays en développement, le cas échéant. Nous favoriserons l'utilisation efficace et légale de ces voies, tout en soutenant et en encourageant les discussions sur ces questions au sein des forums internationaux et régionaux concernés, en vue de parvenir à des approches de plus en plus collaboratives et axées sur le partage.

Économie et finance mondiales

Nous reconnaissons que l'économie mondiale a fait preuve d'une plus grande résilience que prévu, mais qu'elle demeure exposée aux risques découlant des tensions géopolitiques, de la nouvelle volatilité des prix de l'énergie et d'autres perturbations du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. Nous poursuivons nos efforts stratégiques visant à promouvoir l'innovation, les transitions écologique et numérique équitables et la croissance de la productivité, tout en rétablissant graduellement les amortisseurs budgétaires et en assurant la stabilité des prix et la stabilité financière. Nous réaffirmons également nos engagements actuels au G7 en ce qui concerne les taux de change. Nous exprimons nos préoccupations au sujet de l'utilisation généralisée par la Chine de politiques et de pratiques contraires aux marchés qui provoquent des distorsions dans les marchés. Nous encourageons les travaux, dans tous les domaines concernés, visant à évaluer l'impact macroéconomique des subventions et des autres mesures de politique industrielle et commerciale à l'échelle mondiale, sur la base de renseignements comparables; nous

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

favorisons aussi un dialogue avec les pays non membres du G7 sur les questions liées aux politiques industrielles, à la fragmentation économique, aux risques de concentration des marchés et aux capacités excédentaires. Pour atteindre ces objectifs, nous renforcerons la coopération afin de faire progresser le dialogue au sein du G7 entre les ministères concernés et, s'il y a lieu, mobiliserons des partenaires au-delà du G7, en plus du FMI, du Groupe de la Banque mondiale, de l'OMC et de l'OCDE.

Nous soulignons l'importance du travail qu'effectuent le Conseil de stabilité financière (CSF) et les organismes de normalisation pour cerner, surveiller et corriger les vulnérabilités du système financier. Nous soutenons fermement les travaux en cours visant à renforcer la résilience du secteur de l'intermédiation financière non bancaire. Nous réaffirmons également notre engagement à mettre en œuvre des cadres de réglementation et de supervision efficaces pour les cryptoactifs et accueillons favorablement les initiatives visant à faire avancer la Feuille de route du G20 pour l'amélioration des paiements transfrontaliers. Nous réitérons l'importance d'intensifier les efforts mondiaux de lutte contre le blanchiment d'argent, le terrorisme et le financement de la prolifération, et nous soutenons les initiatives pertinentes du Groupe d'action financière (GAFI).

Nous réitérons notre ferme engagement politique à l'égard d'un régime fiscal international plus stable et plus équitable adapté au XXI^e siècle. Nous sommes déterminés à achever les travaux au titre du Cadre inclusif de l'OCDE et du G20, en vue d'ouvrir à la signature la Convention multilatérale sur le pilier 1 d'ici la fin de juin 2024, et nous appelons à la poursuite des progrès dans la mise en œuvre du pilier 2. Nous nous réjouissons des progrès accomplis en matière de transparence fiscale et soutenons la mise en œuvre du Cadre de déclaration des cryptoactifs par les administrations concernées. Nous restons déterminés à encourager la coopération internationale sur les questions fiscales, en nous appuyant sur les réalisations existantes, avec une large participation des pays en développement et des pays avancés. Nous continuerons de travailler de manière constructive avec la présidence brésilienne du G20 pour faire progresser la coopération internationale. Nous intensifierons nos efforts en vue d'une imposition progressive et équitable des particuliers. Nous prenons acte des discussions qui ont eu lieu au Comité spécial des Nations unies pour une convention-cadre sur la coopération fiscale internationale et notons l'importance des décisions fondées sur un consensus à l'appui d'un système fiscal international stable et prévisible et de la promotion d'une coopération fiscale internationale inclusive et efficace, en préconisant des questions telles qu'une mobilisation améliorée des ressources nationales et le renforcement des capacités fiscales pour les pays en développement et les marchés émergents.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Le fardeau grandissant de la dette empêche les pays à revenu faible et intermédiaire d'investir dans leur avenir et d'atteindre les ODD. Nous demandons à tous les intervenants de redoubler d'efforts et d'améliorer la capacité d'aider les pays à revenu faible et intermédiaire qui se retrouvent en situation de surendettement. Il s'agit notamment de mettre la dernière main aux dossiers de pays en suspens afin de rendre le traitement de la dette plus transparent et plus rapide à l'avenir, et d'améliorer nos trousseaux d'outils afin de donner une assise plus durable aux pays qui procèdent à des réformes avant qu'ils ne se retrouvent en situation de crise. Nous nous réjouissons que le G20 ait l'intention d'améliorer la mise en œuvre du Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette de manière prévisible, opportune, ordonnée et coordonnée, ce qui permettra d'offrir une plus grande clarté aux débiteurs et créanciers et de s'appuyer sur les leçons retenues. Par ailleurs, il faut également se pencher sur les vulnérabilités liées à la dette dans les pays à revenu intermédiaire en resserrant la coordination multilatérale. Nous soulignons l'importance de la transparence de la dette et de la mise en commun des renseignements dans le contexte des restructurations de la dette et nous incitons tous les créanciers à participer à des exercices d'échange de données. Nous encourageons la Table ronde mondiale sur la dette souveraine à poursuivre ses travaux, en favorisant un dialogue constructif et inclusif entre toutes les parties. Nous nous réjouissons de l'élaboration de dispositions liées à la dette et à la résilience climatique et encourageons un plus grand nombre de créanciers à en offrir.

Nous réitérons notre ferme engagement à renforcer et à faire évoluer les BMD afin de relever les défis mondiaux et les défis en matière de développement les plus urgents, et nous sommes disposés à participer à d'autres discussions conformément à notre engagement au G20 à mettre en place des BMD plus performantes, plus grandes et plus efficaces. Nous nous réjouissons des progrès considérables déjà accomplis par les BMD et nous continuerons à les soutenir. Nous sommes ravis que l'examen du Cadre d'adéquation des fonds propres (CAF) des BMD du G20 ait déjà permis d'obtenir plus de 200 milliards de dollars américains de financement prospectif supplémentaire pour les dix prochaines années et appelons à une mise en œuvre plus poussée du CAF afin de débloquer des fonds supplémentaires importants tout en protégeant les excellentes cotes de crédit et le statut de créancier privilégié des BMD.

Nous sommes déterminés à fournir aux BMD des instruments innovants tels que des garanties de capital et de portefeuille hybrides, à l'égard desquels le G7 et d'autres donateurs ont déjà démontré leur soutien. Une fois approuvés à l'échelle nationale, les engagements actuels du G7 à l'égard de ces instruments permettront d'accroître les prêts de la Banque mondiale d'environ 70 milliards de dollars américains au cours des dix prochaines années. Nous félicitons également la Banque asiatique de développement (BAD) pour sa première émission de capital hybride aux investisseurs de marché. Nous demandons aux BMD d'explorer ensemble des moyens de mieux

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

tenir compte de la valeur du capital exigible dans leurs méthodes de mesure de la suffisance du capital, notamment en poursuivant les discussions avec les agences de notation.

Nous réaffirmons l'importance de continuer à fournir un important soutien assorti de conditions de faveur aux pays à faible revenu. À cet égard, nous nous réjouissons du succès de la reconstitution du Fonds asiatique de développement (FAD14) à l'appui d'une reconstitution réussie de l'Association internationale de développement (IDA21) et nous nous engageons à œuvrer en faveur d'une reconstitution réussie du Fonds africain de développement l'année prochaine (FAD17). Nous reconnaissons que tous les intervenants doivent contribuer et nous appuyons les efforts visant à élargir la base de donateurs.

Nous appuyons fermement l'engagement du FMI à l'endroit des plus vulnérables, notamment par l'entremise de nos contributions à la Fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Nous réitérons l'appel lancé à tous les membres du FMI qui sont en mesure de contribuer, en particulier à ceux qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils envisagent d'apporter leur soutien financier. Nous comptons sur un réexamen complet et opportun du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) et nous sommes disposés à discuter de toutes les options viables, y compris l'utilisation des ressources internes, pour assurer l'autonomie financière à long terme du FFRPC et pour aider à répondre aux besoins croissants des pays à faible revenu. Nous accueillons favorablement l'examen intérimaire du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (FFRD) du FMI et l'accent mis sur la résilience face aux changements climatiques et aux pandémies.

Nous soutenons l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA) en tant que mécanisme financier innovant créé par la Banque africaine de développement en partenariat avec l'Union africaine, Africa50 et d'autres partenaires de développement visant à mobiliser des capitaux mixtes pour concevoir et développer un portefeuille bancable de 10 milliards de dollars américains de projets d'infrastructures vertes transformatrices en Afrique afin d'accélérer la transition énergétique, de combler le manque d'infrastructures de longue date et de promouvoir la résilience climatique. En tant que pays du G7, nous contribuerons collectivement jusqu'à 150 millions de dollars américains en dons, en capitaux concessionnels et commerciaux à l'AGIA et nous avons l'intention de contribuer à mobiliser jusqu'à 3 milliards de dollars américains d'investissements du secteur privé dans les infrastructures vertes en Afrique.

Nous attendons avec impatience la septième édition du Forum mondial de l'OCDE sur le bien-être, qui se tiendra à Rome du 4 au 6 novembre 2024 et qui portera notamment sur des questions de politique comme, les changements climatiques et l'IA du point de vue du bien-être.

Commerce

Les menaces mondiales, en particulier la guerre d'agression que mène la Russie contre l'Ukraine et ses tentatives continues de perturber le commerce maritime en mer Noire ainsi que les attaques persistantes des Houthis contre les navires commerciaux transitant par la mer Rouge et le golfe d'Aden, ont mis en évidence la nécessité cruciale de remédier aux vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, des ports et des flux commerciaux mondiaux.

Pour relever ces défis, nous avons lancé le Groupe de travail du G7 sur les chaînes d'approvisionnement des transports, qui renforcera la capacité du G7 à renforcer la résilience des flux et des réseaux de transport.

Nous restons unis dans notre engagement en faveur d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles, libre, juste, équitable et transparent, avec l'OMC en son cœur. Malgré l'absence de résultats plus ambitieux, nous prenons acte des résultats de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13). Nous accueillons favorablement la décision de maintenir le moratoire visant les droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la CM14 et nous réitérons notre soutien à une interdiction permanente. Nous sommes déterminés à œuvrer pour conclure rapidement les négociations concernant l'initiative de déclaration conjointe sur le commerce électronique.

Nous soulignons la nécessité de réformer les fonctions de suivi, de délibération et de négociation de l'OMC et restons déterminés à mener des discussions en vue de mettre en place un système de règlement des différends pleinement fonctionnel et efficace auquel tous les membres auront accès d'ici à la fin de 2024. Nous appelons les pays concernés à s'abstenir de demander un traitement spécial et différencié à l'OMC en fonction de leur poids économique et de leur rôle dans le système commercial mondial. Nous appelons également à un accord ambitieux et global sur les subventions mondiales à la pêche.

La coopération multilatérale doit reposer sur une concurrence loyale, la prévisibilité et la durabilité. À cet égard, nous réaffirmons notre attachement à la transparence, à la coordination et au respect des règles de l'OMC dans nos politiques respectives. Nous intensifierons nos efforts en vue d'établir des règles du jeu équitables et de réitérer notre engagement à maintenir nos économies ouvertes et compétitives. Nous nous attaquerons également aux politiques et pratiques contraires aux règles du marché, comme les subventions préjudiciables des entreprises publiques et les transferts de technologie forcés, notamment lorsque ces politiques et pratiques sont utilisées pour cibler des secteurs pour les dominer. Nous nous engageons à utiliser efficacement nos

outils commerciaux, y compris de nouveaux outils au besoin, pour cerner, contester et contrer ces pratiques, et à promouvoir des règles et des normes internationales plus strictes, en collaboration avec nos partenaires.

Comme nous reconnaissons le rôle important du commerce dans les solutions aux défis environnementaux mondiaux, nous soutiendrons les délibérations de l'OMC qui contribuent à la réalisation des engagements de la COP28, y compris les initiatives plurilatérales comme celles qui facilitent et promeuvent le commerce des biens, des services et des technologies liés à l'environnement ou celles qui permettent de lutter contre la pollution par le plastique.

Nous reconnaissons que nos politiques commerciales, ainsi que les investissements publics et privés dans les industries de l'avenir, tant au pays qu'à l'étranger, joueront un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs communs pour lutter contre la crise climatique et accélérer la transition mondiale vers une énergie propre. Nous reconnaissons également qu'une coopération accrue est nécessaire pour combler le déficit d'investissement dans la transition vers une énergie propre afin de réduire le coût de la transition énergétique dans le monde. Dans ce contexte, nous soulignons que, pour promouvoir l'avènement de l'économie de l'énergie propre de l'avenir, nous coopérerons de manière ouverte et transparente de manière coordonnée, ce qui reflète notre engagement commun à ne pas agir aux dépens les uns des autres.

Nous continuerons de promouvoir le commerce inclusif qui reconnaît les défis particuliers auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés, dont les femmes et les peuples autochtones, ainsi que le rôle que jouent ces groupes pour assurer une croissance économique durable.

Résilience économique et sécurité économique

En nous appuyant sur les progrès que nous avons réalisés dans notre coordination stratégique depuis Hiroshima, nous renforçons notre engagement à promouvoir la résilience économique et la sécurité économique, en partenariat et en coopération au sein du G7 et au-delà. En particulier, nous construisons des économies et des chaînes d'approvisionnement résilientes, veillons à ce que nos boîtes à outils pour répondre aux pratiques néfastes soient adaptées à l'objectif et protégeons les technologies critiques et émergentes qui pourraient être utilisées pour menacer la paix et la sécurité internationales.

Comme nous reconnaissons que la résilience économique exige la réduction des risques par la diversification et la réduction des dépendances critiques, y compris celles résultant des capacités excédentaires, nous mettrons en œuvre les principes relatifs à des chaînes d'approvisionnement résilientes et fiables, à savoir la transparence, la diversification, la sécurité, la durabilité, la crédibilité et la fiabilité.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Nous le ferons en collaborant activement avec nos partenaires et le secteur privé, au sein et au-delà du G7, tout en préservant le dynamisme et l'ouverture économiques. Nous encourageons les secteurs public et privé à déployer des efforts concertés pour renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en biens stratégiques en termes d'offre et de demande. Il s'agira notamment de chercher à répertorier collectivement les biens essentiels, les secteurs stratégiques et les chaînes d'approvisionnement en vue d'une coordination future au sein du G7 entourant les critères pertinents qui tiennent compte non seulement des facteurs économiques, mais aussi des facteurs liés aux principes susmentionnés.

Nous défendrons des initiatives visant à accroître la participation d'un plus grand nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire, en Afrique et ailleurs, aux chaînes d'approvisionnement mondiales tout en promouvant des normes élevées et en créant des avantages pour les travailleurs et les communautés locales dans le monde entier. Nous réduirons également la vulnérabilité de nos partenaires. Nous réaffirmons la nécessité d'accélérer les initiatives coordonnées sur les minéraux critiques, comme le Partenariat RISE, le Partenariat pour la sécurité des minéraux (MSP) et son Forum MSP.

Nous sommes plus que jamais déterminés à travailler ensemble pour remédier aux distorsions de marché préjudiciables et aux capacités excédentaires mondiales, dans des secteurs clés résultant de politiques et de pratiques non commerciales comme les subventions industrielles omniprésentes, opaques et néfastes, les pratiques des entreprises appartenant à l'État qui faussent le marché, et toutes les formes de transferts de technologie forcés. Nous sommes conscients que ces pratiques compromettent l'ordre économique international libre et équitable fondé sur des règles, en plus de risquer d'exacerber les dépendances et les vulnérabilités stratégiques et d'entraver le développement durable des pays émergents et des pays en développement.

Dans ce contexte, nous veillerons à ce que nos boîtes à outils soient adaptées à l'objectif et renforcerons notre coordination. Nous continuerons d'effectuer une surveillance conjointe pour évaluer comment les politiques et pratiques contraires aux règles du marché produisent des capacités excédentaires nuisibles. Nous nous engageons à renforcer l'échange de renseignements, notamment avec des pays aux vues similaires, et à nous consulter sur nos interventions respectives, en vue d'une plus grande efficacité, tout en évitant les retombées négatives et en tenant compte de la sécurité des chaînes d'approvisionnement. Nous intensifierons nos efforts diplomatiques auprès des pays qui contribuent aux capacités excédentaires pour nous attaquer à la source du problème, tout en incitant les pays en développement et les marchés émergents à collaborer en vue d'un environnement mondial plus équitable en matière de commerce et d'investissement.

Nous travaillerons avec nos partenaires pour faire en sorte que les tentatives ou les menaces d'instrumentalisation des dépendances économiques échouent et nous nous tiendrons prêts à prendre des mesures, si nécessaire, contre la coercition économique. Nous renforcerons notre évaluation, notre préparation, notre dissuasion et notre réponse collectives, en développant de nouveaux outils, le cas échéant, conformément à nos systèmes juridiques respectifs et au droit international. Nous traiterons les cas potentiels, émergents et en cours, y compris par l'intermédiaire de la plateforme de coordination du G7 sur la coercition économique, avec des partenaires autres que le G7. Nous soutiendrons également, le cas échéant, les États, les économies et les entités ciblées et nous chargeons la Plateforme de surveiller activement les points préoccupants et les principales menaces.

Nous reconnaissons que l'évolution des technologies présente des opportunités, mais aussi des risques. Reconnaisant que les progrès rapides modifient la nature des technologies à double usage, nous encouragerons les efforts visant à faire en sorte que les lacunes de notre écosystème de protection des technologies à double usage ne puissent pas être exploitées. Nous veillerons à ce que nos outils soient suffisamment souples pour suivre le rythme du développement rapide des nouvelles technologies tout en évitant les restrictions injustifiées au commerce et à l'investissement internationaux. Nous avons un intérêt commun à empêcher qu'un ensemble restreint de progrès technologiques qui sont considérés comme essentiels au renforcement des capacités militaires et de renseignement des acteurs susceptibles d'utiliser ces capacités pour saper la paix et la sécurité internationales, ne soient alimentés par l'expertise et les connaissances de nos entreprises.

Aujourd'hui, nous prenons les mesures suivantes :

- nous nous engageons à protéger l'écosystème mondial de la recherche et à entretenir la collaboration ouverte en matière de recherche. Nous renforcerons les efforts multilatéraux existants relatifs à la sécurité et à l'intégrité de la recherche et nous travaillerons à prévenir le transfert secret et forcé de propriété intellectuelle, de données et de technologies de nature délicate;
- nous augmenterons notre capacité de surveiller et d'échanger de l'information sur l'utilisation des minéraux critiques comme menace possible de coercition économique et nous travaillerons à prévenir les risques de perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par les tentatives d'instrumentalisation des liens de dépendance économique découlant de la monopolisation ou du manque de diversification des fournisseurs existants;
- nous poursuivrons l'évaluation des risques que posent les exportations de technologies à double usage qui progressent rapidement, y compris les technologies quantiques, et nous encouragerons les efforts de mise en œuvre des contrôles à l'exportation, au besoin et conformément à nos cadres

juridiques respectifs, afin de contrer les risques pour la sécurité internationale. Nous collaborerons également, au besoin, avec nos partenaires pour mieux comprendre comment les contrôles à l'exportation peuvent être mis en œuvre rapidement de façon sûre afin de protéger la sécurité nationale et internationale;

- nous nous efforcerons d'assurer l'efficacité de nos examens des investissements étrangers respectifs, en reconnaissant que certains investissements étrangers peuvent présenter des risques pour la paix et la sécurité internationales ainsi que pour la sécurité nationale, y compris en donnant accès à des technologies, à des données et à de l'expertise de nature délicate;
- nous continuons à travailler pour adapter l'ensemble de nos outils de sécurité économique afin d'atténuer le risque de voir nos technologies les plus sensibles être utilisées pour menacer la paix et la sécurité internationales. Dans ce contexte, nous croyons qu'il serait important de concevoir des mesures adéquates pour faire face aux risques liés aux investissements à l'étranger afin de compléter les outils existants de contrôles ciblés des exportations et d'investissements venant de l'étranger. Nous continuerons nos démarches auprès du secteur privé et de lui fournir des précisions concernant ces objectifs communs et urgents;
- nous réaffirmons l'importance des mesures qui renforcent la libre circulation des données avec confiance en affrontant les nouveaux risques pour la paix et la sécurité internationales posés par les liens entre les données et les technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle. Nous reconnaissons notre intérêt commun à appliquer les normes les plus strictes en matière de protection et de sécurité des données de nature délicate, y compris les données génomiques;
- nous chercherons des moyens de protéger les articles et le matériel de biotechnologie à double usage, en fonction des preuves des risques associés à la convergence biologique.

Nous nous réjouissons de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres tenue en mai, qui a facilité notre collaboration sur la résilience économique et la sécurité économique entre des pays aux vues similaires au-delà du G7.

Santé

Nous continuerons de favoriser une approche « Une seule santé », de renforcer la prévention et les systèmes de santé, de contribuer davantage à la mise en place d'une couverture sanitaire universelle et de promouvoir un accès équitable à des services de santé de qualité et à des contre-mesures médicales essentielles. Nous réaffirmons notre engagement à accélérer les progrès vers l'atteinte du troisième ODD : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. En outre,

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

nous réitérons notre engagement à mettre fin, d'ici 2030, au VIH, à la tuberculose et au paludisme, en particulier en soutenant le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et aux maladies tropicales négligées et à la poliomyélite en tant que menaces pour la santé publique, et à lutter contre les effets des changements climatiques sur les maladies infectieuses, qui sont déjà observés à l'échelle mondiale, y compris au cours des récentes éclosions de choléra et de dengue.

De façon plus générale, nous soutenons les objectifs de la Déclaration de la COP28 sur le climat et la santé ayant pour but de transformer les systèmes de santé pour qu'ils soient résilients au climat, équitables, à faibles émissions de carbone et durables.

À cet égard, nous reconnaissons la nécessité de renforcer l'architecture de la santé mondiale, en plaçant l'Organisation mondiale de la santé au cœur de cette architecture. Pour renforcer l'architecture de la santé mondiale et les efforts de prévention, de préparation et d'intervention en cas de pandémie, il faut un financement public et privé. Nous nous engageons à renforcer la coordination entre les volets Finances et Santé des efforts de prévention, de préparation et d'intervention en cas de pandémie et à continuer à explorer des mécanismes novateurs de financement des interventions, y compris par l'entremise des travaux du Groupe de travail conjoint du G20 sur les finances et la santé. Nous demandons un soutien continu : i) au Fonds de lutte contre les pandémies, y compris en augmentant le nombre de donateurs et en demandant au moins 2 milliards de dollars américains en nouveaux engagements et un cofinancement égal ou supérieur à ce montant; ii) au resserrement de la collaboration au sein du G7 à l'appui de la diversification régionale du développement et de la fabrication de contre-mesures médicales, y compris les initiatives régionales de fabrication de vaccins, ainsi que de la livraison finale, laquelle est essentielle pour améliorer l'équité; iii) à la conclusion du processus et l'entrée en vigueur rapide de la composante de préparation aux pandémies du Fonds pour la résilience et la durabilité du FMI pour la préparation aux pandémies, en collaboration avec la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé; iv) à des initiatives d'investissement aux grandes retombées comme l'Initiative sur les investissements à impact pour la santé mondiale.

En outre, nous voyons d'un bon œil l'initiative de forte augmentation du financement des contre-mesures médicales que les institutions de financement du développement concernées du G7, ainsi que la Banque européenne d'investissement et la Société financière internationale, mettent au point pour renforcer les capacités institutionnelles et assurer un financement immédiat aux fins d'acquisition, de production et de livraison de contre-mesures médicales dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire pendant les futures pandémies. Nous saluons la mise en place en 2024 de nouvelles installations communes dirigées par des institutions de

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

financement du développement qui seront axées sur l'augmentation du financement des contre-mesures médicales. Les institutions de financement du développement et les institutions financières internationales signeront un protocole d'entente cette année, en coordination avec d'autres organisations mondiales et régionales de la santé, afin de réaliser d'autres progrès à l'égard de cette initiative. Nous attendons avec impatience le réapprovisionnement durable de GAVI ainsi que de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds mondial.

Nous notons l'importance de renforcer l'harmonisation et la collaboration dans l'ensemble de l'écosystème mondial du financement de la santé à l'appui des priorités nationales en matière de couverture sanitaire universelle, en nous basant sur les conclusions du rapport sur l'avenir des initiatives mondiales pour la santé.

Nous nous engageons à soutenir la couverture sanitaire universelle et à investir dans des systèmes de santé résilients, la prestation de services de soins de santé primaires et un effectif de santé qualifiée, y compris par l'intermédiaire de l'Académie de l'Organisation mondiale de la santé, du grand laboratoire sur la main-d'œuvre en santé publique du G20 et du pôle de connaissances sur la couverture santé universelle. Dans ce contexte, nous nous engageons à agir davantage en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs complets pour tous et à faire avancer la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents, en particulier ceux qui sont dans une situation de vulnérabilité.

Nous continuerons d'appuyer les efforts de recherche et de tirer parti des nouvelles technologies, y compris l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle, afin de mettre au point de nouveaux traitements et de nouvelles thérapies, d'améliorer les outils et les technologies de diagnostic et de relever les difficultés actuelles et émergentes en matière de santé tout en assurant la protection des renseignements personnels et en favorisant l'interopérabilité.

Nous insistons sur l'importance de la prévention tout au long de la vie pour un vieillissement actif et en santé, en faisant la promotion de modes de vie sains et de modèles d'alimentation fondés sur des données scientifiques et, dans la mesure du possible, sur des produits cultivés localement, qui sont bénéfiques pour la santé humaine et l'environnement, et en nous attaquant aux déterminants de la santé et aux maladies non transmissibles, en particulier la santé mentale et le cancer.

Nous demeurons profondément préoccupés par la résistance aux antimicrobiens et d'autres problèmes de santé exacerbés par la triple crise planétaire, c'est-à-dire les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, y compris dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. En prévision de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens en septembre 2024, nous appuierons un document de résultats ambitieux qui défend

les besoins des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et comprend des objectifs et des cibles concrets qui font bouger les choses ainsi que le mandat d'un groupe d'experts scientifiques permettant de favoriser l'avancement des travaux liés à la résistance aux antimicrobiens. Nous continuerons d'agir en faveur d'un accès équitable aux antibiotiques essentiels et de la prise de mesures intégrées contre la résistance aux antimicrobiens à l'intérieur du cadre « Une seule santé », en examinant et en mettant en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections ainsi qu'en adoptant une gestion prudente et adéquate des antimicrobiens, y compris la surveillance de leur utilisation et de leur consommation. Nous allons également mettre en œuvre des mesures incitatives en aval et en amont, soutenir des partenariats public-privé et explorer des instruments novateurs pour accélérer la recherche et le développement sur les nouveaux antimicrobiens, leurs solutions de rechange et les diagnostics.

Égalité des sexes

Nous réaffirmons notre engagement à réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans toute leur diversité par leur participation pleine, égale et concrète à toutes les sphères de la société. Nous exprimons notre vive inquiétude face au recul des droits des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+ dans le monde entier, en particulier en temps de crise, et nous condamnons fermement toutes les violations de leurs droits de la personne et libertés fondamentales. Nous continuerons à promouvoir et à protéger leurs droits dans toutes les sphères de la société et à intégrer systématiquement l'égalité des sexes dans tous les domaines stratégiques. Nous collaborerons avec des partenaires mondiaux pour faire progresser l'égalité des sexes dans les forums multilatéraux.

Nous nous réengageons à prévenir et à combattre la haine et la discrimination et à éliminer la violence sexuelle et fondée sur le sexe, notamment celle qui est facilitée par la technologie et la traite de personnes. Nous assurerons un soutien complet aux victimes et survivants et leur participation significative. Nous réitérons les engagements formulés dans le Communiqué des dirigeants du G7 d'Hiroshima en faveur de l'accès universel à des services de santé adéquats, abordables et de qualité pour les femmes, y compris des soins de santé et des droits sexuels et reproductifs complets pour tous.

Nous continuons à promouvoir la pleine autonomisation économique de toutes les femmes et de toutes les filles ainsi qu'une participation et un leadership égaux et concrets dans le cadre des processus décisionnels, y compris dans le secteur des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Nous intensifierons nos efforts pour lutter contre les normes, stéréotypes et pratiques sexistes préjudiciables et éliminer les obstacles structurels et les écarts salariaux

entre les sexes, notamment en renforçant la collaboration avec le secteur privé et en soutenant l'adoption de systèmes d'attestation d'égalité des sexes dans les entreprises. Nous sommes conscients de la nécessité de garantir à tous des services de garde d'enfants et de soins de longue durée abordables et de qualité, de soutenir la protection de la parentalité, de promouvoir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée ainsi qu'un partage équitable des responsabilités en matière de soins, afin de promouvoir des droits égaux pour les femmes et d'adopter une approche pansociétale à l'égard des défis démographiques actuels auxquels sont confrontées les sociétés vieillissantes. Dans ce contexte, nous réitérons l'importance de reconnaître, de réduire et de redistribuer le travail de soins non rémunéré et de récompenser de manière adéquate le travail de soins rémunéré, en garantissant la représentation des travailleurs du secteur des soins.

Nous nous attaquerons à la répartition inégale du travail de soins entre les sexes, qui contribue aux inégalités entre les sexes. À cette fin, nous visons, d'ici 2035, à aider 200 millions de femmes supplémentaires à rejoindre le marché du travail en investissant dans les efforts visant à combler le fossé mondial en matière de disponibilité des services de garde d'enfants, notamment par le biais de l'initiative Investir dans la garde d'enfants de la Banque mondiale.

Nous encouragerons l'application d'une approche multisectorielle et porteuse de changements pour les femmes à notre politique étrangère, à notre aide humanitaire et à notre coopération au développement, notamment en ce qui concerne la résilience climatique, la sécurité alimentaire, l'éducation et la migration. Nous nous engageons à faire progresser le Programme Femmes, paix et sécurité, y compris son application à la réduction des risques de catastrophe, et à éradiquer toutes les formes de violence fondée sur le sexe, y compris les violences sexuelles liées aux conflits, notamment en soutenant les femmes œuvrant pour la paix dans les situations de conflit. Nous réitérons notre engagement à accroître collectivement l'aide publique au développement (APD) du G7 en faveur de l'égalité des sexes et nous étudierons les moyens de le faire en tenant compte des liens entre les changements climatiques et l'égalité des sexes, particulièrement en Afrique.

Reconnaissant qu'une éducation de qualité pour toutes les filles est le meilleur indicateur des niveaux futurs d'égalité, nous devons également promouvoir l'accès à une éducation de qualité sécuritaire, inclusive et équitable pour tous. Puisque 2024 est l'année de l'éducation de l'Union africaine, nous renforcerons notre partenariat avec les pays africains en matière d'éducation des filles, notamment en redoublant d'efforts pour atteindre les objectifs du G7 en matière d'éducation des filles d'ici à 2026.

Reconnaissant le succès du Défi 2X, nous saluons le nouvel engagement pris par les institutions financières multilatérales et de développement de faire des investissements axés sur l'égalité des sexes d'au moins 20 milliards de dollars

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

américains sur trois ans, et en encourageant les investissements à la croisée de l'égalité des sexes et du climat. Nous invitons d'autres acteurs publics et privés à se joindre au prochain Défi 2X, afin de promouvoir des changements et des financements mesurables en faveur de l'autonomisation des femmes.

Nous nous félicitons du renforcement du Conseil consultatif sur l'égalité des sexes (CCES) et de ses recommandations. Soulignant l'importance d'une collecte et d'un suivi fiables de données ventilées par sexe et par genre, nous nous félicitons également de la mise à jour du tableau de bord du G7 sur les écarts entre les sexes.

Inclusion et personnes en situation de handicap

Nous nous sommes engagés à garantir à tous les individus des droits égaux à une participation pleine et effective à la vie sociale, culturelle, éducative, économique, civile et politique. Nous avons l'intention de mettre en valeur les talents et les compétences de toutes les personnes afin de rendre nos communautés plus fortes et plus solidaires. Nous nous engageons à intégrer davantage les droits des personnes en situation de handicap dans tous les programmes politiques et, ce faisant, nous nous félicitons de la tenue de la toute première réunion des ministres du G7 chargés de l'inclusion et des personnes en situation de handicap. Nous chargeons nos ministres de lancer la charte de Solfagnano, dans laquelle ils définiront des actions concernant l'accès universel et l'accessibilité, la vie autonome, l'emploi inclusif, la disponibilité des services, la prévention et la gestion des situations d'urgence, entre autres. Nous intensifierons nos actions en faveur de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH). Nous attendons avec intérêt le Sommet mondial sur le handicap qui se tiendra à Berlin en 2025.

Désarmement et non-prolifération

Nous demeurons fermement déterminés à empêcher la prolifération et l'utilisation de toutes les armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

Nous sommes très préoccupés par la rhétorique nucléaire irresponsable et les actions de la Russie, ainsi que par son utilisation croissante déclarée d'agents chimiques contre les forces ukrainiennes. Nous réitérons que tout recours aux armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires par la Russie aurait de graves conséquences. Nous demeurons préoccupés par l'opacité et l'accélération de l'expansion de l'arsenal nucléaire de la Chine. Nous poursuivrons notre travail en vue de prendre des mesures liées au développement continu des programmes nucléaires et des programmes de missiles balistiques de la Corée du Nord et de l'Iran.

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

Rappelant la Vision d'Hiroshima des dirigeants du G7 sur le désarmement nucléaire, nous réaffirmons notre engagement à l'égard des efforts de désarmement et de non-prolifération, et cet engagement a pour objectif ultime un monde exempt d'armes nucléaires et un niveau de sécurité inégalé pour tous, et ce, grâce à une approche réaliste, pragmatique et responsable. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est la pierre angulaire du système mondial de non-prolifération des armes nucléaires et le fondement de la poursuite du désarmement nucléaire et de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Nous croyons que le déclin global des arsenaux nucléaires mondiaux depuis la fin de la Guerre froide doit se poursuivre et ne pas être renversé.

Nous soulignons la nécessité de mettre en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. À cet égard, nous demandons à la Russie de continuer de se conformer au moratoire sur les essais nucléaires et de renouveler la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous demandons également à la République populaire démocratique de Corée de ne pas procéder à d'autres essais nucléaires et de signer et de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous demandons le lancement immédiat de négociations qui auraient dû être entamées il y a longtemps à la Conférence sur le désarmement au sujet d'un traité interdisant la production de matières fissiles devant servir à la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs tout en exhortant tous les États dotés d'armes nucléaires, si elles ne l'ont pas encore fait, à déclarer et à maintenir un moratoire volontaire sur la production de telles matières.

Nous restons fermes dans notre soutien à la Convention sur les armes chimiques et à la Convention sur les armes biologiques et à toxines, à leur universalisation et à leur mise en œuvre complète et efficace. Nous soulignons l'importance de prendre des mesures à l'égard des menaces biologiques à l'échelle mondiale. Nous veillerons à ce que la recherche, le développement et l'innovation en matière de biologie se fassent de façon sécuritaire, responsable et durable.

Nous réitérons notre engagement à l'égard du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes du G7, un moteur des efforts mondiaux ayant pour but de prévenir, de détecter et de contrer l'acquisition et l'utilisation d'armes de destruction massive et de matières connexes.

Nous renforçons les contrôles à l'exportation efficaces des matériaux, de la technologie et de la recherche qui pourraient être utilisés à des fins militaires d'une manière qui suit les avancées technologiques rapides et qui reconnaît le rôle central

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

des régimes multilatéraux de contrôle des exportations en tant qu'instrument essentiel de non-prolifération et de préservation de la paix et de la sécurité internationales.

Nous réitérons notre engagement à utiliser l'espace extra-atmosphérique de façon sécuritaire, pacifique, responsable et durable, en respectant les cadres juridiques existants, y compris le Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Nous demeurons déterminés à favoriser la coopération internationale et la transparence ainsi que des mesures de renforcement de la confiance et des normes de comportement responsable dans le but d'améliorer la sécurité spatiale de tous les États.

Nous réitérons l'obligation de tous les États parties de se conformer pleinement au Traité sur l'espace extra-atmosphérique, y compris un engagement à ne mettre sur orbite autour de la Terre aucun objet porteur d'armes nucléaires ou tout autre genre d'armes de destruction massive, à ne pas installer de telles armes sur les corps célestes et à ne pas placer de telles armes dans l'espace de quelque autre manière.

Lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée

Nous condamnons et combattons le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes. Nous sommes déterminés à protéger la liberté et la sécurité de nos sociétés, tout en respectant la primauté du droit et les droits de la personne. Nous poursuivrons la lutte contre le financement du terrorisme et la propagande terroriste, en particulier la diffusion de contenu terroriste en ligne. Nous favoriserons également l'échange d'information, la coopération internationale et le renforcement des capacités, y compris dans la gestion des frontières, pour enquêter sur de tels crimes et poursuivre les responsables.

Nous réitérons notre engagement ferme à lutter contre la criminalité transnationale organisée, à briser ses modèles d'affaires et à démanteler ses réseaux. Le trafic de drogues, le trafic illicite de migrants, la traite des personnes et la fraude sont des sources importantes de revenus pour le crime organisé. Nous sommes prêts à travailler avec d'autres gouvernements pour résoudre ces problèmes transnationaux et pour lutter contre les crimes qui touchent l'environnement et le patrimoine culturel. Rappelant notre déclaration sur les menaces liées aux drogues synthétiques, notamment les conséquences importantes sur la santé, nous appuyons la Coalition mondiale pour lutter contre les menaces liées aux drogues synthétiques.

Nous maintenons également notre engagement inébranlable à lutter contre l'exploitation et l'abus sexuels d'enfants sous toutes leurs formes afin d'assurer la sécurité des enfants en ligne et dans nos collectivités partout dans le monde. Il est

essentiel que tous les secteurs, y compris celui de la technologie, redoublent d'efforts et fassent leur part d'efforts pour donner la priorité à la sécurité des enfants et lutter contre ce crime horrible.

Protection des processus démocratiques

En cette année où des millions de personnes dans le monde choisissent leurs dirigeants et leurs représentants, nous réaffirmons notre engagement à protéger les valeurs démocratiques et les droits de la personne. En raison de l'évolution rapide des technologies émergentes, nous sommes plus préoccupés que jamais par la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère dans nos institutions et processus démocratiques et par la façon dont les tentatives d'ingérence, les cyberactivités malveillantes et la répression transnationale sapent collectivement la souveraineté et les valeurs démocratiques.

Nous nous engageons à renforcer nos efforts coordonnés en vue de prévenir et de détecter les menaces liées à la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère et de répondre à ces menaces au moyen de pratiques respectueuses des droits de la personne et d'un appui à la liberté d'expression et aux médias libres, indépendants et pluralistes. Nous demandons à nos ministres concernés de renforcer le Mécanisme de réponse rapide du G7 en créant d'ici à la fin de l'année un cadre d'intervention collective pour contrer les menaces venant de l'étranger qui planent sur la démocratie, y compris en exposant publiquement les opérations étrangères de manipulation de l'information. Nous demandons également aux entreprises de technologie, en particulier les plateformes de médias sociaux, à intensifier leurs efforts pour prévenir et contrer les campagnes de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère et l'abus possible de l'intelligence artificielle à cette fin et à travailler à l'établissement de normes strictes en matière de transparence et de responsabilité à l'égard de ces questions.

Nous poursuivrons notre collaboration avec les gouvernements et les partenaires non gouvernementaux pour favoriser des informations factuelles et fiables de qualité et nous appuierons les initiatives internationales pertinentes, en particulier aux Nations Unies et à l'OCDE.

Lutte contre la corruption

La corruption et le financement illicite connexe drainent les ressources publiques, alimentent le crime organisé et sapent la gouvernance démocratique et les progrès vers l'atteinte des ODD. Nous appuyons les principes de haut niveau du G7 sur la lutte contre la corruption et nous nous engageons à promouvoir l'assistance technique et le renforcement des capacités pour combler les lacunes existantes. Nous réaffirmons le

9/9/24, 2:56 PM

Déclaration des dirigeants du G7 | Premier ministre du Canada

rôle fondamental que joue la Convention des Nations Unies contre la corruption dans la lutte mondiale contre la corruption et nous nous engageons à renforcer l'efficacité de son mécanisme d'examen de la mise en œuvre. Nous soulignons l'importance de refuser aux acteurs corrompus l'accès à nos territoires et à nos systèmes financiers.

Conclusion

Nous reconnaissons la valeur des échanges avec les groupes de consultation du G7 et les contributions de ces groupes. Nous sommes en outre reconnaissants des précieuses contributions des dirigeants de la Banque africaine de développement, du Fonds monétaire international, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, des Nations Unies et de la Banque mondiale, qui se sont joints à nous dans les Pouilles.

Nous attendons avec impatience la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris et demandons instamment à tous les pays d'observer la trêve olympique individuellement et collectivement, comme le prescrit la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », adoptée le 15 novembre 2023.